

2015

BULLETIN MUNICIPAL

Saint-Just-la-Pendue



Le mot du maire



Décembre est un mois bien particulier tant il nous renvoie aux parfums et aux souvenirs de notre enfance. Chaque jour qui passe nous rapproche un peu plus des fêtes de Noël et du Nouvel An, où chacun souhaite passer de bons moments en famille ou entre amis. C'est pour votre équipe municipale la période du bilan de l'année écoulée que nous vous présentons dans le bulletin municipal annuel imprimé, est-il utile de vous le rappeler, à l'imprimerie Chirat, dans les meilleures conditions.

Sur le plan national, je ne puis commencer sans aborder les événements tragiques que nous avons connus début janvier et pire encore, ceux du 13 novembre. Ils feront partie des pages sombres de notre Histoire et laisseront des cicatrices indélébiles au plus profond de nous. Rien ne sera plus comme avant. C'est un fait indéniable aujourd'hui, notre pays est confronté à un fléau porté par des lâches dont le seul projet est de mourir en entraînant dans leur funeste besogne le plus grand nombre d'innocents. Le temps est au recueillement et la solidarité avec les familles détruites par ces drames sans nom.

Nul ne peut comprendre comment des hommes et des femmes sans âme peuvent répandre à ce point la haine sur leur prochain. Un élu, par définition, se doit d'être optimiste, mais dans ces circonstances, il est simplement dans l'espérance de jours meilleurs pour notre patrie et pour l'humanité toute entière.

Sur le plan local, tout n'est pas simple, vu la baisse des dotations de l'Etat et d'une grosse partie de nos recettes figées par la Copler depuis 2012. Cependant, nous n'avons pas augmenté les taxes communales depuis 2012, et si possible nous les reconduirons à l'identique en 2016. Les finances locales restent saines avec une dette au plus bas depuis 1995, et nous permettent encore d'investir, les plus grosses réalisations de l'année écoulée étant la station d'épuration que vous pourrez visiter au printemps prochain ainsi que le changement du chauffage, l'isolation thermique et le remplacement du sol et du mobilier de la salle polyvalente. Je tiens toutefois à insister sur l'aide financière apportée par l'Agence de l'Eau, le Conseil Départemental, toujours à notre écoute, ainsi que celle du sénateur Bernard Fournier, octroyée sur son enveloppe parlementaire, sans lesquelles nous n'aurions pu mener à bien tous ces projets.

Que se passera-t-il en 2016 ? Le plus important projet sera celui de la réhabilitation de la route de Lyon, du carrefour à la carrière. Le chantier sera de taille, engendrera des difficultés lors de sa réalisation avec le rem-

placement des réseaux humides, l'enfouissement des réseaux secs, la réfection des trottoirs et de la chaussée. Dans les prochaines semaines, nous nous mettrons au travail avec tous les acteurs impliqués dans ce projet et les riverains seront informés. Nous allons par ailleurs acquérir le local de la poste et mettrons en place en février une agence postale communale afin de conserver un service public de proximité important pour la vie du village et de ses habitants.

Il est aussi un travail obscur mais ô combien important qui mobilise notre énergie : la réforme territoriale dans le cas de la loi Notre (Nouvelle Organisation du Territoire). Loi controversée qui a évolué dans différents domaines grâce aux actions menées par les Associations des Maires Ruraux et des Maires de France auxquelles j'ai participé. Mais force est de constater que les intercommunalités devront, selon la ferme volonté de l'Etat, fusionner, comme les régions. La Région Rhône-Alpes-Auvergne sera la deuxième de France, née sans contestation mais en concertation intelligente des élus régionaux, elle jouera sur le plan économique un rôle des plus importants en France comme en Europe. De grandes métropoles sont en train de se mettre en place : à Lyon, Saint-Etienne, Clermont-Ferrand.

M. Fabien SUDRY, Préfet de la Loire, a présenté son projet pour le territoire ligérien. Il est proposé à la Copler, et par conséquent à Saint-Just-la-Pendue, de rejoindre « Roannais Agglomération ». Pour les élus sanjustois, cette proposition paraît judicieuse et pertinente. En effet, nous faisons partie, c'est incontestable et prouvé, du bassin de vie roannais. Il nous faut saisir la bonne opportunité, prendre le bon train, il ne passera qu'une fois.

Le sujet mérite quelques questions :

- Dans quels établissements cliniques ou hospitaliers les sanjustois vont-ils se faire soigner ? A Roanne forcément ou pour des pathologies spécifiques Lyon ou St-Etienne. Au niveau sanitaire, l'hôpital local fait partie intégrante du secteur sanitaire du roannais, est membre du Groupement de Coopération Sanitaire Roannais au sein duquel je siége et a la volonté manifeste de collaborer avec le centre hospitalier de Roanne, adhérant en cela aux directives de l'Agence Régionale de Santé.
- Dans quels lycées les jeunes étudiants sanjustois se rendent-ils chaque jour ? Les lycées publics ou privés de Roanne.
- De quel secteur académique dépendons-nous ? Roanne.
- A quelles chambres consulaires les entreprises, les commerçants, les artisans sont-ils rattachés ? Celles de Roanne.
- Au niveau commerce, où les consommateurs se rendent-ils pour acheter ce qu'ils ne trouvent pas sur

place (chaussures, vêtements, vidéo, téléphonie, hi-fi, etc.) ? Roanne.

– De quel secteur font partie les banques locales : Caisse d'Épargne, Crédit Agricole, Banque Postale ? Roanne ou Le Coteau.

– De quelle juridiction, de quels tribunaux dépendons-nous ? Roanne.

– De quel centre des impôts dépendons-nous ? Roanne.

– Dans le domaine des loisirs, où peut-on trouver, à proximité, de grands spectacles classiques ou de variétés ? Dans quelles salles de cinéma sont présentés les films dès leur sortie ? Riorges ou Roanne.

La liste n'est pas exhaustive, mais je m'arrêterai là.

Cette proposition est bénéfique à la population de Saint-Just, nous serons dans une intercommunalité rassemblée autour d'une ville leader, une intercommunalité qui pèsera dans la nouvelle région et dont les représentants seront entendus par les instances régionales, c'est pourquoi nous l'avons validée en notre âme et conscience.

Je n'ai pour ma part, pas plus que mes collègues du conseil municipal, aucun intérêt personnel, aucune ambition politique personnelle à faire prévaloir, et je pense sincèrement que s'ils en ont la volonté, les territoires urbains et ruraux du roannais peuvent travailler ensemble, en toute intelligence, avec un esprit de compréhension et de partage.

Cette alliance permettra d'élever le débat, d'être au-dessus des querelles de clocher basées sur la concurrence, l'égoïsme de ceux qui tirent sans cesse la couverture à eux, et pire encore, pratiquent l'exclusion actuellement au sein de la Copler.

Notre commune et celle de Régnay en ont fait les frais, écartées de la commission siégeant au SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), nos deux communes ont été classées au même rang que Machézal ou Chirassimont alors que Saint-Symphorien et Neulise devenaient les polarités de la Copler : cela est parfaitement injuste et scandaleux.

Une contre-proposition sera faite, un bassin de vie surprenant dévoilé... rassemblant la Copler, les communes de Balbigny et Saint-Germain-Laval bien sûr, ainsi que celle de Saint-Just-en-Chevalet. Cette contre-proposition est pour nous, comme pour d'autres communes de ces territoires, celle de l'immobilisme, de l'isolement, un non-sens préjudiciable dans le temps à l'ensemble de nos concitoyens ne servant que quelques ambitions personnelles et politiciennes.

Il nous serait cependant très agréable de travailler avec nos amis de Val d'Aix et d'Urfé, mais avec notre dénominateur commun : Roanne.

Souhaitons que la raison l'emporte, que chacun fasse preuve de bon sens et qu'en définitive, nous nous retrouvions dans une intercommunalité où les communes rurales rentrant en nombre, auront leur mot à dire, pourront s'exprimer, seront écoutées et n'auront aucune raison d'être mises à l'écart ou d'être mal traitées.

Je reste un fervent défenseur des communes rurales, mais dans le contexte difficile que nous connaissons, avec le soutien du conseil municipal, je fais le choix qui paraît le plus sage, le plus pertinent et le plus bénéfique pour l'avenir des sanjustois et des habitants de la Copler. Ne soyons pas frileux, construisons notre avenir sur des bases solides qui sauront perdurer contrairement aux éphémères alliances politiciennes. Je terminerai là mon propos sur les affaires communales.

Décembre s'en va sur la pointe des pieds pour laisser place au premier mois de l'an nouveau et la traditionnelle cérémonie des vœux se déroulera le vendredi 8 janvier à la salle polyvalente. C'est toujours un moment fort et chaleureux auquel vous êtes invités à participer.

Que ces fêtes de Noël, instants de partage et de solidarité, que ces fêtes du nouvel An nous permettent de nous retrouver autour de l'essentiel, en laissant de côté les soucis quotidiens, qu'elles nous apportent à tous plus d'amitié, d'amour et de paix.

Votre Maire,
Guy Fabre



ORTSGEMEINDE MERTESDORF
DIE ORTSBÜRGERMEISTERIN



RUTH WILHELM
EICHGRABEN 4
54318 MERTESDORF
TEL: 0651 57947
FAX: 0651 52879
16.11.2015

Monsieur le maire,
chère Guy,

avec une profonde tristesse nous avons appris la nouvelle des odieuses attaques terroristes à Paris.

Au nom du peuple de Mertesdorf, je voudrais, en ces moments de grande douleur, vous exprimer nos sentiments de profonde compassion et de solidarité.

Nos pensées sont avec les victimes de cette terreur inimaginable et avec leurs familles. Nous partageons votre chagrin en ces jours difficiles.

Je vous prie de bien vouloir accepter nos très vives condoléances.

Ruth Wilhelm

Ruth Wilhelm
Madame le maire

L'élaboration du budget communal commence à tenir autant d'un numéro d'équilibriste que de la qualité de gestionnaire : augmentation des dépenses notamment pour le financement des temps d'activités périscolaires incomplètement compensé par l'Etat, baisse drastique de la Dotation Globale de Fonctionnement qui passe, pour notre commune, de 165 948 € en 2013, 156 100 € en 2014 et 131 450 € en 2015...

Le conseil municipal s'est néanmoins montré vertueux en résistant, et ce depuis 2012, à la tentation d'augmenter le taux des 3 taxes dont la commune assume (encore pour l'instant) la maîtrise.

Restons philosophe : comme les communes sont peu à peu vidées de leur substance, on peut envisager que, dans un avenir proche, un budget communal sera réduit à sa plus simple expression.

LES IMPÔTS

Taxe	2014			2015		
	Base	Taux	Produit	Base	Taux	Produit
Habitation	1 605 000	16,37	262 739	1 678 000	16,37	274 689
Foncier bâti	1 424 000	13,77	196 085	1 481 000	13,77	203 934
Foncier non bâti	66 200	35,57	23 547	67 400	35,57	23 974
TOTAL			482 371			502 597

➤ LA DETTE DE LA COMMUNE

– au 1 ^{er} janvier 2015	1 219 344
– prêt investissements 2015	0
Total	1 219 344
– capital remboursé en 2015	146 846
– dette au 31/12/15	1 072 498

(dette à son plus bas niveau depuis 1995)

<i>Annuité payée en 2015</i>	
– charge d'intérêts	50 742
– remboursement du capital	146 846
Total	197 588
– intérêts ligne trésorerie	0

BUDGET 2015 : LE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
– Charges à caractère général	309 250	– Excédent 2014 reporté	36 000
– Charges de personnel	374 300	– Remboursement rémunération personnel	4 000
– Charges gestion courante	197 600	– Opérations d'ordre	1 500
– Charges financières	50 750	– Produits des services	44 200
– Virement section d'investissement	303 646	– Impôts et taxes	851 785
– Charges exceptionnelles	25	– Dotations / participations	143 936
		– Dotation globale de fonctionnement *	131 450
		– Produits gestion courante	22 700
Total	1 235 571	Total	1 235 571

* DGF 2013 : 165 948

* DGF 2014 : 156 100

* DGF 2015 : 131 450

J'ai appris que le courage n'est pas l'absence de peur, mais la capacité de la vaincre.

Nelson Mandela.



BUDGET 2015 : L'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
– Solde 2014 reporté	271 130,39	– Excédent fonctionnement 2014	312 626,65
– Capital des prêts	146 850,00	– Virement du fonctionnement	303 646,00
– Reste à réaliser 2014	60 922,00	– Fonds compensation TVA	80 533,00
– Achat bâtiment Poste	54 000,00	– Reste à réaliser 2014	46 860,00
– Rue de Lyon	4 862,26	– Subventions du département	77 079,00
– Voirie 2015	96 400,00	– Prêt (non réalisé)	156 630,00
– Guirlandes lumineuses	4 732,00	– Taxe d'aménagement	6 770,00
– Rénovation bureaux mairie	1 500,00		
– Rénovation salle polyvalente	373 100,00		
– Extension groupe scolaire	– 8 133,00		
– Etude aménagement bourg	– 21 219,00		
Total	984 144,65	Total	984 144,65

ASSAINISSEMENT : LE BUDGET

Le service de l'assainissement collectif fait l'objet d'un budget spécifique, indépendant du budget général de la commune.

La recette permettant le financement des dépenses de fonctionnement provient essentiellement de l'abonnement et du volume d'eau rejeté payés par les 586 foyers raccordés au réseau public. Autant dire que l'équilibre de ce budget se trouve souvent sur la corde raide.

Tarif HT payé par l'abonné au 1^{er} janvier 2015

	Part communale	Part délégataire	Total
Abonnement	60	48,78	108,78
m ³ rejeté	1,15	0,4682	1,6182

BUDGET 2015 : LE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
– Personnel extérieur au service	2 297	– Amortissement des subventions	22 600
– Dotations aux amortissements	39 713	– Taxe de raccordement	6 000
– Intérêts des prêts	21 479	– Abonnements / m ³ consommés	83 500
– Virement section d'investissement	48 611		
Total	112 100	Total	112 100

BUDGET 2015 : L'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
– Déficit antérieur reporté	169 838,11	– Virement du fonctionnement	48 611,00
– Subvention d'équipement	22 600,00	– Amortissements	39 713,00
– Capital des prêts	50 075,00	– Excédent 2014	42 936,24
– Bassin rétention Les Frères	19 604,13	– Subvention pour station (département et agence de l'eau)	450 390,00
– Station d'épuration	350 803,00	– Emprunt reporté	35 770,00
– Reste à réaliser 2014	4 500,00		
Total	617 420,24	Total	617 420,24

COMMISSION BÂTIMENTS COMMUNAUX

► Coup de jeune pour la salle polyvalente

La rénovation de ce bâtiment, inauguré il y a 35 ans, constituait l'une des opérations inscrites au Contrat Communal Simplifié signé avec le **département** et qui bénéficiait d'une **subvention de 56 000 €**.

L'essentiel des travaux a constitué au changement de la chaudière fuel, de la cuve, à l'installation de faux-plafonds isolants et de diverses interventions liées à la recherche d'économies d'énergie comme la pose de vitrage isolant.

La mise en place d'un sol adapté « sports et loisirs » en octobre a clôturé le chantier.



Réfection de la mairie par l'équipe technique.

Le chauffage est commandé informatiquement depuis la mairie.

A noter que la salle polyvalente est de nouveau homologuée pour recevoir des compétitions de basket.

Le coût de l'opération d'aménagement :

• Bardages métalliques – Entreprise CHOB	16 952,03 € TTC
• Gros œuvre / VRD – Entreprise ARCHIMBAUD	11 155,20 € TTC
• Faux-plafonds / isolation / peinture – Entreprise AUBONNET	49 741,28 € TTC
• Menuiseries extérieures bois – Entreprise L'ARTISAN DU BOIS	14 825,35 € TTC
• Sols souples – Entreprise AUBONNET	48 755,45 € TTC
• Chauffage / plomberie – Entreprise DESBENOIT	136 546,76 € TTC
• Maîtrise d'œuvre – Cabinet d'architecture FOURNEL/JEUDI	38 880,00 € TTC
• Missions contrôle technique et SPS – SOCOTEC	4 458,00 € TTC
• Frais d'appel d'offres	2 845,38 € TTC
TOTAL	324 159,45 € TTC

► Le mobilier changé

Vétuste, peu pratique et de plus non adapté au nouveau sol, le mobilier équipant la salle a lui aussi été remplacé par l'achat de 600 chaises, 100 tables pliantes, des chariots de portage.

Une auto-laveuse neuve permettra d'améliorer le nettoyage de la salle.

L'ensemble de ces nouveaux équipements a coûté 59 217 € TTC au budget communal. Une **subvention de 8 000 €** a été attribuée à la commune par **M. Bernard Fournier**, sénateur de la Loire, dans le cadre de sa réserve parlementaire.

► La station d'épuration opérationnelle

La station d'épuration a été inaugurée le 11 septembre dernier en présence notamment de M. Jérôme Decours, Sous-Préfet de Roanne, au terme d'environ une année de travaux et de mise au point.

Cet équipement, bien inséré dans le site, d'une capacité de traitement de 1 900 équivalent/habitants, de type filtres plantés de roseaux (18 000 ont été plantés sur les 2 étages de filtration), donne des résultats particulièrement satisfaisants en terme de rejet dans le milieu naturel.

*Une journée portes ouvertes sera organisée
durant le printemps 2016.*

► Un lot disponible au lotissement La Luminière

Quatre des cinq parcelles loties à La Luminière ont trouvé preneur.

Il reste le lot n° 2, d'une surface de 829 m². Le prix de vente est fixé à 29 € HT.

Rappelons que la taxe d'aménagement communale due pour les constructions est de 2 % sur l'ensemble de la commune et que les constructeurs bénéficient d'une exonération de 25 % de cette taxe sur la surface excédant les 100 premiers m² pour les habitations à usage de résidence principale financées à l'aide d'un prêt à taux zéro.

► Agence postale communale

Le contexte économique dans lequel évolue désormais la Poste a conduit les responsables de cet établissement à adapter son réseau et à prévoir la fermeture de certaines agences dont celle de Saint-Just-la-Pendue.

Vu l'intérêt de conserver ce service de proximité sur la commune, le conseil municipal a décidé de créer une Agence Postale Communale et d'acheter 50 000 € le local actuel de la Poste pour accueillir la clientèle.

La mise en place devrait être effective le 1^{er} février 2016.



La commune a beaucoup travaillé ces dernières années au profit de l'enfance et petite enfance : école, crèche, garderie périscolaire, accueil de loisirs, organisation des temps d'activités périscolaires.

L'effort n'a pas été seulement financier : de nombreuses personnes aussi se sont investies pour mettre en place et rendre les services attractifs.

En 2015, les structures existantes fonctionnent normalement grâce au concours des bénévoles des associations gestionnaires qui ont atteint une bonne vitesse de croisière.

La fréquentation est très satisfaisante et les quelques soucis ponctuels qui peuvent être rencontrés sont facilement résolus.

Jusqu'au 31 décembre de cette année, la commune qui avait la compétence petite enfance, participait à la gestion des structures. Elle finançait les diverses charges relatives au bon fonctionnement et versait une subvention d'équilibre.

Cette compétence va être transférée à la Copler au 1^{er} janvier 2016, sauf la garderie périscolaire et les temps d'activités périscolaires (gratuits) qui resteront sous la responsabilité de la commune.

Nous nous sommes vivement opposés à ce transfert, inutile pour nous.

Six communes seulement sur les 16 que compte la Copler sont concernées par les crèches ou centre de loisirs : peut-on, dans ce cas, parler de solidarité ? Peut-on espérer une plus-value ?

Certes, la crèche et le centre de loisirs continueront à être associatifs, mais les bénévoles garderont-ils la même motivation ? Quel sera l'impact financier ?

Ces incertitudes nous inquiètent pour les années à venir.



Que de chiffres et de décomptes !

► Les brèves de l'année

► Un nouveau contrat enfance-jeunesse 2015/2018 a été signé avec la CAF et la MSA, contrat qui définit les modalités de fonctionnement et de financement des activités relatives à l'accueil de loisirs, la garderie et la crèche.

► 164 élèves, répartis en 7 classes, ont été enregistrés à la rentrée scolaire 2015-2016.

► Des études surveillées gratuites pour les familles et financées par la commune, sous la responsabilité des enseignants, sont organisées deux fois par semaine.

► Un vidéoprojecteur supplémentaire a complété l'équipement mis à disposition du personnel enseignant.

► Une subvention de 1 170 € a été versée au sou des écoles pour le financement d'une classe transplantée au Grau d'Agde à laquelle 39 élèves ont participé.

► La cantine municipale accueille les enfants à partir de 3 ans. Le prix unique par repas payé par les utilisateurs s'établit à 3,30 € depuis le 1^{er} novembre 2015.



Comme chaque année, les élèves entrant en 6^e ont reçu un dictionnaire à titre d'encouragement pour aborder sereinement le cycle secondaire.

► Conseil Municipal des Jeunes

Le travail engagé par la commission depuis l'année dernière a abouti aux premières élections du Conseil Municipal des Jeunes de Saint-Just-la-Pendue. Celles-ci se sont déroulées le 4 novembre 2015 en mairie. Les élèves des classes de CE, CM et 6^e sont venus voter tout au long de la journée pour élire leurs camarades. Chacun disposait de sa propre carte d'électeur, la commission ayant tenu à ce que le processus électoral soit le plus proche possible des conditions de vote des adultes. Le 14 novembre, les 12 nouveaux conseillers, âgés de 8 à 11 ans, ont été officiellement installés lors d'une première réunion plénière sous la présidence de Guy Fabre et ont pu recevoir de ses mains un conférencier ainsi que l'écharpe tricolore, symbole de leur engagement citoyen. Félicitations à tous ces nouveaux élus : Romain Bissay, Arthur Monet, Gaspard Tacheney, Aymeric Dupuis, Mathis Guyot, Maxence Segura, Léonie Vizier, Louis Bissay, Matthieu Bissay, Maxence Dupuis, Lilian Frénéat et Eloïse Pivot.



Les jeunes sanjustois aux urnes.



Le Conseil Municipal des Jeunes.

Après lecture du règlement du CMJ par Vincent Grivot, le nouveau conseil a décidé la mise en place de deux commissions de 6 membres : la première, encadrée par Nathalie Pegon et Raphaël Sueur, travaillera sur les thèmes du cadre de vie et du développement durable, la seconde, encadrée par Fabienne Mathelin et Isabelle Notin, réfléchira sur les thèmes de l'animation et des solidarités.

La séance s'est close sur une minute de silence en mémoire des victimes des attentats de Paris de la veille, sur demande de l'un des jeunes élus.

Nous remercions sincèrement toute l'équipe enseignante du groupe scolaire de Saint-Just-la-Pendue pour son implication dans la réalisation de ce projet qui a reçu un accueil enthousiaste de la part des enfants. Nul doute que les nouveaux élus auront à cœur de représenter fièrement leurs camarades et qu'ils contribueront ainsi à dynamiser la vie de la commune.

► Soutien aux associations

La commission poursuit sa mission d'information et d'aide aux différentes associations. Cette année, dans un esprit de transparence et avec une volonté d'adapter le soutien de la commune aux besoins réels des associations locales, la commission a décidé la mise en place d'un dossier annuel de demande de subvention, à déposer en mairie. Ces dossiers ont ensuite fait l'objet d'une étude de la commission qui a proposé un montant à attribuer à chaque association qui en avait fait la demande.

Enfin, le conseil municipal a adopté à l'unanimité la proposition de la commission selon le tableau suivant :

Amicale des Sapeurs-Pompiers	500 €
Association Football 81	550 €
Association Milans Danse	400 €
Bibliothèque Municipale	900 €
Centre Social Fernand Merlin	300 €
Club de Tennis	550 €
Comité de Jumelage	350 €
Comité des Fêtes	600 €
Donneurs de Sang	100 €
Gymnastique Volontaire	100 €
Harmonie Municipale	550 €

La traditionnelle rencontre annuelle avec les présidents de sociétés fut l'occasion d'établir le calendrier des manifestations pour l'année 2016 et d'informer sur les nouvelles modalités d'utilisation de la salle polyvalente.

La commission reste à l'écoute de tous les bénévoles qui sont les acteurs essentiels de la vie de la commune et encourage tous les sanjustois à prendre le beau risque de l'engagement associatif.



► Les décorations lumineuses des fêtes de fin d'année

Pour égayer nos rues pendant cette période, la commission a procédé dès janvier-février 2015, grâce aux employés municipaux, à la rénovation des anciennes décorations à ampoules par la mise en place de « led », plus économiques et plus éclairantes.

Le Syndicat Intercommunal d'Énergies du département de la Loire, le « SIEL », maître d'ouvrage de cette opération, nous a accompagnés économiquement et techniquement dans ce projet.



Profitant de promotions, des éclairages supplémentaires ont été installés, notamment à la mairie, sur la place de la Chapelle, au carrefour Mertesdorf, à l'église, tout en complétant les rues du 11 Novembre, du Commerce, de Granges Blanches par de nouvelles guirlandes.

Dans une démarche « éco citoyenne », leur illumination sera gérée par un système coupure de nuit qui limitera la durée de leur éclairage pendant la période des fêtes.

Nous remercions les riverains qui nous ont donné leur accord pour les suspendre à leur façade.



► Fleurissement

Courant août, le comité du fleurissement départemental est venu constater l'embellissement floral de notre commune.

Il nous a vivement encouragés à poursuivre et a apprécié durant la visite de notre village la diversification des couleurs, des formes de nos compositions et de nos massifs.



► Le repas des anciens

Il s'est déroulé le samedi 24 octobre 2015 à la salle polyvalente, récemment rénovée.

Le traiteur, Christophe Rozier, a servi 65 repas offerts par la municipalité. Les participants ont apprécié le menu servi et la convivialité de cette journée.

► Les colis de Noël

102 colis ont été distribués à nos anciens de 75 ans et plus, le samedi 19 décembre 2015 dans la commune.

25 autres colis, à la maison de retraite de Saint-Just-la-Pendue, ont été offerts en présence de M. le Maire et de la commission.

► La galette des rois

La galette des rois se déroulera traditionnellement le 16 janvier 2016.

Elle est offerte aux personnes de 70 ans et plus. Nous leur souhaitons une bonne après-midi.

La véritable grandeur d'un homme ne se mesure pas à des moments où il est à son aise,
mais lorsqu'il traverse une période de controverses et de défis.

Martin Luther King

COMMISSION VOIRIE

Le budget investissement voirie 2015 s'est élevé à 96 400 €.

Trois opérations principales de réfection ont été réalisées :

- la deuxième et dernière partie du chemin de Cuimbre,
- la partie basse du chemin des Amoureux,
- le chemin des Barraques avec un élargissement sécurisant l'accès sur la route départementale.

Le coût global des travaux réalisés par l'entreprise Eiffage s'est élevé à 74 453 € TTC, le Conseil Départemental apportant son soutien financier à hauteur de 19 737 €.

Toute une série de panneaux de signalisation a été changée.

De même, le marquage au sol (passages piétons, bandes de stop, etc.) a été refait sur plusieurs secteurs.

► L'avenue des Granges Blanches relookée

Le Département a financé cette fin d'année, sur des (inespérés !) crédits disponibles, la réfection de la couche de roulement de l'avenue des Granges Blanches. La commune a accompagné cette opération en changeant une partie des bordures de trottoirs.

► Création d'une zone 30

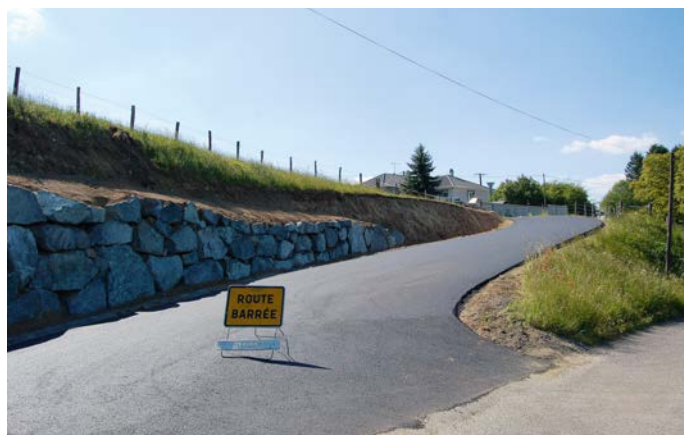
Une zone 30, avec installation de ralentisseurs, va être instaurée route de Ste-Colombe au droit de l'imprimerie afin de sécuriser la traversée des engins porteurs.

► Réfection de la rue de Lyon

La commune a lancé le programme de réfection de la rue de Lyon dont la réalisation devrait intervenir à partir de la fin du printemps 2016.

Cette opération lourde, avec l'enfouissement des réseaux secs, le changement de la canalisation d'eau potable, la mise en séparatif de l'assainissement, la reprise des trottoirs et la reprise du revêtement, va évidemment engendrer des perturbations importantes au niveau trafic des véhicules.

Des dispositions seront prises pour atténuer ces perturbations mais il est évident qu'il faudra faire preuve de compréhension pendant la durée des travaux.



Chemin des Barraques.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Les électeurs étaient appelés à élire leurs représentants au conseil départemental les 22 et 29 mars 2015.

Résultats à Saint-Just-la-Pendue

1^{er} tour : 1 162 inscrits / 632 votants
15 nuls / 20 blancs / 597 exprimés

Ont obtenu :

- Joël Girard / Agnès Roffat (Front de gauche) : 38 voix
- Véronique Chaverot / Daniel Fréchet (UMP) : 247 voix
- Fabienne Stalars / Jean-Claude Tissot (Parti Socialiste) : 154 voix
- Michèle Agraifeil / René Bruhat (Front National) : 158 voix

2^e tour : 673 votants
10 nuls / 16 blancs / 647 exprimés

Ont obtenu :

- Véronique Chaverot / Daniel Fréchet : 276 voix
- Fabienne Stalars / Jean-Claude Tissot : 198 voix
- Michèle Agraifeil / René Bruhat : 173 voix

Mme Véronique Chaverot et M. Daniel Fréchet ont été élus conseillers départementaux du canton de Le Coteau.

AIDE-EMPLOYEUR



« Impact Emploi Association », un service qui sécurise et simplifie vos démarches.

Créé par l'Urssaf le dispositif Impact Emploi nous permet de gérer pour vous et avec vous l'ensemble des démarches liées à l'embauche.



Asso_42 c'est aussi :

- 👉 Conseil et assistance dans toutes les étapes de la vie d'une association
- 👉 L'accès gratuit à des experts (juridique, assurance, communication, relation presse, gestion et comptabilité)
- 👉 Des formations gratuites à destination des bénévoles sur toute la Loire
- 👉 Un annuaire gratuit des associations
- 👉 Un calendrier des événements et manifestations des Associations de la Loire...



Pour toute demande :

Votre référente Impact Emploi : Mme Stéphanie Espinasse
Mail direct : aide.employeur@asso42.fr

Permanence téléphonique
au 04 77 33 90 23

Lundi 14h - 18h

Mardi au Vendredi 9h - 12h / 14h - 18h

Asso_42 UASEL / Maison des Associations
4 Rue André Malraux 42 000 Saint-Etienne



www.asso42.fr



[www.facebook.com
uasel.asso42](https://www.facebook.com/uasel.asso42)



[twitter.com
@ASSO_42](https://twitter.com/ASSO_42)

En 2014, le Syndicat des Eaux du Gantet, c'est :

- 2 237 branchements,
- 196 479 mètres de canalisation,
- 198 196 m³ d'eau consommés,
- 15 réparations de fuites sur conduites d'eau,
- 91,7 % des analyses conformes,

et surtout **un taux de rendement du réseau de 94,90 %** (ce qui veut dire qu'il y a très peu d'eau traitée « perdue » à cause de fuites), taux exceptionnel, résultat d'années d'investissements pour améliorer l'état du réseau.

► Une année sèche

Le déficit pluviométrique 2015 a conduit le syndicat à activer l'interconnexion avec Rhône-Loire-Nord pour préserver sa ressource, les communes de Croizet et Neulise étant alimentées depuis juillet 2015 par ce syndicat.

Cette mesure va évidemment avoir pour conséquence de grever très significativement le budget syndical.

Année sèche, perte sèche !



Sécheresse : un souci pour le Président et la SAUR.

► Un avenant au contrat d'affermage

Le syndicat et la SAUR ont signé cette fin d'année un avenant au contrat d'affermage qui intègre la prise en charge des nouveaux équipements de floculation à la station et de la réforme « construire sans détruire » nouvellement imposée.

Cet avenant ne génèrera pas d'augmentation de la part fermière de l'eau payée par les abonnés.

► Prix de l'eau au 01/01/2015

	Part du Gantet	Part de la SAUR	TOTAL
– Prime fixe	39 €	56,96 €	95,96 €
– m ³	1,13 €	0,7241 €	1,8541 €
– Provision / m ³	0,08 €	/	0,08 €
– Taxe bassin de prélèvement			0,04 €

Ainsi, pour une consommation étalon annuelle de 100 m³, l'abonné paie au 01/01/2015 :

• Prime fixe	:	95,96 €
• 100 m ³ x (1,8541 + 0,08 + 0,04)	:	197,41 €
• TVA 5,5 %	:	16,13 €
		309,50 € TTC

- soit 3,095 € TTC le m³,
- soit 0,003095 € TTC le litre,
- soit 0,003095 € x 6,55957 = **2 centimes de FRANC par litre.**

► Un prix de l'eau à la baisse

A l'unanimité, le comité syndical a décidé d'appliquer **une baisse de 20 centimes d'euro sur le m³ consommé** qui passera de 1,13 €/m³ au 01/01/2015 à 0,93 €/m³ au 01/01/2016, ce pour que les abonnés profitent de la bonne santé financière actuelle du syndicat.

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement, c'est obligatoire.

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le recensement dans les délais facilite toutes les démarches.

- Pour la 1^{re} période, les jeunes nés entre le 1^{er} octobre et le 31 mars : **recensement en janvier, février et mars.**

- Pour la 2^e période, les jeunes nés entre le 1^{er} janvier et le 30 juin : **recensement en avril, mai et juin.**
- Pour la 3^e période, les jeunes nés entre le 1^{er} avril et le 30 septembre : **recensement en juillet, août et septembre.**
- Pour la 4^e période, les jeunes nés entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre : **recensement en octobre, novembre et décembre.**

Pour tous renseignements sur les dossiers,
contacter la plateforme administrée au 04.37.27.25.07,
du lundi au jeudi : 8 h-12 h / 13 h 30-16 h 30,
le vendredi : 8 h-11 h 30.

Site : <http://www.defense.gouv.fr>, rubrique MA JDC.

Le centre hospitalier de Saint-Just-la-Pendue emploie 96 agents titulaires, stagiaires et contractuels, répartis sur 3 services : SSR « Soins de Suite et de Rééducation » (12 lits dont 4 EVC « Etats Végétatifs Chroniques » et 8 de SSR polyvalents), EHPAD (82 lits) et accueil de jour (14 places).

Le taux d'occupation est de 96 % pour le SSR dont 94,60 % pour le SSR polyvalent et 100 % pour les EVC, il est de plus de 98 % pour l'EHPAD et dépasse les 100 % pour l'accueil de jour.

Notre activité est forte puisque pour le SSR polyvalent, nous recevons plus de six demandes d'admission par lit et par mois, soit la plus forte demande de l'ensemble des hôpitaux du roannais et que pour l'EHPAD et l'accueil de jour, nous avons toujours des listes d'attente.

Du fait de sa bonne activité et de son attractivité, le centre hospitalier Fernand Merlin est donc considéré comme un établissement de proximité dans une logique de complémentarité en aval notamment du centre hospitalier de Roanne.



Cette année, l'établissement a fêté les 10 ans de l'accueil de jour. Pour cet événement, une journée porte ouverte a été organisée le 3 juin dernier et un hommage particulier a été rendu aux personnes, aux familles, aux associations et notamment à France Alzheimer, antenne de Roanne, qui soutiennent régulièrement notre service et qui assurent notre promotion. Aussi, la qualité de notre prise en charge à l'accueil de jour a été valorisée cette année lors de la visite organisée en avril par l'ARS et le Conseil Départemental dans le cadre d'un diagnostic sur le fonctionnement de l'ensemble des accueils de jour du département de la Loire. Nous avons été vivement félicités par nos organismes de tutelle pour notre organisation et notre professionnalisme.



Cette fin d'année, le centre hospitalier est en cours de négociation avec l'ARS et le Conseil Départemental afin d'établir la convention tripartite III, période 2016 à 2020, pour l'EHPAD et l'accueil de jour. Nous espérons obtenir les moyens financiers suffisants pour assainir la situation financière et améliorer nos ratios de personnels nécessaires pour une prise en charge de qualité.

► Bilan sur les animations qui se sont écoulées cette année et qui ont ravi nos résidents

- Les rencontres intergénérationnelles avec les enfants de la crèche « Les P'tits Milous » de Saint-Just-la-Pendue, les enfants des classes de CM1 et CM2 du groupe scolaire de Saint-Just-la-Pendue, les enfants du centre de loisirs « Les Enchanteurs » de Saint-Just-la-Pendue pour un spécial mardi-gras impliquant également le personnel de l'hôpital.
- Les divers repas à thème : Printanier, Automnal, Barbecue, Beaujolais... et Noël.
- Les goûters spectacle : avec les groupes « Les Nova-liens », « Trio Guinguette », « Les Sabots Bourbonnais », « La Cantate du Triolet ».
- Les sorties : musée des sapeurs-pompiers, Scarabée...

Cette année a vu le départ à la retraite de M. Jean-Pierre Epinat, agent des services hospitaliers et de M. Jean-Loïc Herry, pharmacien. Nous les remercions pour leur disponibilité et leur dévouement au sein de l'hôpital pendant de très nombreuses années.

VALIDITÉ DES CARTES D'IDENTITÉ

La durée de validité des cartes d'identité délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 est automatiquement prolongée de 5 ans et ne nécessite aucune démarche de la part des administrés.

Les cartes d'identité délivrées à des personnes mineures au 2 janvier 2004 conservent en revanche une durée de validité de 10 ans et doivent faire l'objet d'un renouvellement.

Les services de l'Etat précisent cependant que la carte nationale d'identité n'est pas un document de voyage.

Compte-tenu du contexte international, dans la mesure où les conditions d'entrée et de séjour dans un pays étant susceptibles d'évoluer à tout moment, il est vivement conseillé aux usagers de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une carte nationale d'identité portant une date de fin de validité dépassée même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.

ÉTAT CIVIL DE L'ANNÉE 2015

(arrêté au 1^{er} décembre 2015)

► Naissances (13)

GIRAUD Noé Louis, 1^{er} février 2015 à Roanne.
GUYARD BONHOMME Eileen Enza Agnès, 19 mars 2015 à Roanne.
AVINAIN Alicia Marie, 8 avril 2015 à Roanne.
CONCHE Hugo, 30 avril 2015 à Roanne.
BERTHOLON Méline, 8 juillet 2015 à Roanne.
PEREZ ROBLES Théo, 16 juillet 2015 à Roanne.
FACEMAZ Inaya, 2 août 2015 à Roanne.
BERNARDIN Enora, 6 août 2015 à Roanne.
GUILLEMAIN Capucine Véronique Geneviève, 25 août 2015 à Cosne-Cours-sur-Loire.
FELIX Eva, 13 septembre 2015 à Roanne.
ROCHE Maël, 21 septembre 2015 à Roanne.
GARCIN Keissy, 23 octobre 2015 à Roanne.
BERNARDIN Maxence, 9 novembre 2015 à Roanne.

► Mariage (1)

SOLVÉRY Guy Francis Fleury et **GAY** Sylviane Perrine Jeanne, 7 novembre 2015.

► Décès (17)

Le présent état mentionne uniquement le décès des personnes domiciliées à Saint-Just-la-Pendue.

GIROUD Pierre Barthélémy, 14 décembre 2014 à Roanne.
ANDRÉ Marie Claudia née CHANELLIÈRE, 15 décembre 2014 à Saint-Just-la-Pendue.
PICHON Yannick, 18 décembre 2014 à St-Symphorien-de-Lay.
GOUTAILLER Pierre Maurice, 29 décembre 2014 à Pierre-Bénite.
BIGAY Jean, 5 janvier 2015 à Saint-Just-la-Pendue.
COIN Jeanne Louise née VALOIS, 5 janvier 2015 à l'hôpital local.
DURAND Marcelle Jeanne Antoinette, 18 janvier 2015 à Feurs.
REY André Pierre Joseph, 20 mars 2015 à Roanne.
FARGE Marie-Claude Régine née BERGER, 24 mars 2015 à l'hôpital local.
BAZ Maria née PALOS, 28 mars 2015 à Saint-Just-la-Pendue.
BURNICHON Marie-Léonie née RAFFIN, 28 avril 2015 à Roanne.
PORTIER Suzanne Amélie, 3 mai 2015 à l'hôpital local.
JUSSELME Fleury Claudius, 9 mai 2015 à l'hôpital local.
PUJOL Joseph Pierre, 17 mai 2015 à Roanne.
PEILLON Pierre Marc, 10 juillet 2015 à Roanne.
DUPERRAY Marie Madeleine, 28 septembre 2015 à Roanne.
MICHON Micheline Eugénie Marie née BABE, 7 novembre 2015 à Roanne.

INFORMATIONS PRATIQUES

Ouverture du secrétariat de mairie

- ➔ du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30,
- ➔ le samedi de 9 h à 11 h sauf le dernier samedi de chaque mois, tous les samedis du mois d'août, ainsi que les samedis 2 janvier, 7 mai, 14 mai, 16 juillet, 12 novembre et 24 décembre 2016.

Monsieur le Maire

reçoit sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de mairie.

Permanences

- ➔ Assistant social : le jeudi de 9 h à 12 h.
- ➔ A.D.M.R. : les mardi et jeudi de 9 h à 13 h, ☎ 04.77.64.97.67.

Téléphones utiles

- ➔ Mairie : ☎ 04.77.63.20.12 – Fax : 04.77.63.50.51
Email : mairie.stjust.lapendue@orange.fr
Site internet : www.saint-just-la-pendue.fr
- ➔ Pompiers de St-Just-la-Pendue ☎ 18
- ➔ Gendarmerie de Balbigny ☎ 04.77.28.10.36
- ➔ Trésor Public de St-Symphorien-de-Lay ☎ 04.77.64.75.31
- ➔ SAUR (eau et assainissement)
☎ 04.69.66.35.00 (accueil clientèle)
☎ 04.69.66.35.09 (service dépannage)
- ➔ Docteur PISANI ☎ 04.77.63.20.87
- ➔ Docteurs CHABANNE ☎ 04.77.63.22.22
- ➔ Pharmacie CHAUX-KER et ROGER ☎ 04.77.63.20.42
- ➔ Infirmiers à domicile
(M. FOURIE et M. BIGARNET) ☎ 04.77.63.53.30
- ➔ Kinésithérapeute (M. CARTEREAU) ☎ 06.89.85.61.92
- ➔ Ostéopathe (Mme TOUDIC) ☎ 06.34.57.64.71
- ➔ Ambulance/Taxi/VSL PICOLET-SIROT ☎ 04.77.63.24.30

Les correspondants de presse

- ➔ La Tribune – Le Progrès : Thierry BOUTILLIER
☎ 04.77.63.52.94 / Email : kathierry@wanadoo.fr
- ➔ Le Pays Roannais : André CREPET
☎ 04.77.63.53.25 / Email : andrecrepet@orange.fr

Ordures ménagères

La collecte est assurée le jeudi matin par les services de la Copler.

Déchetterie

La déchetterie, située lieudit Matard entre Croizet-sur-Gand et Saint-Symphorien-de-Lay, est ouverte du mardi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h du 16 mars au 14 novembre et de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h du 15 novembre au 15 mars (☎ 04.77.63.21.13).

Tri sélectif

Des points « propreté » vous permettant de trier les verres, les emballages, les papiers, sont accessibles parking avenue des Granges Blanches, carrière rue de Lyon, parking rue des Ecoles, lotissement route de Néronde.

Transports interurbains de la Loire

Le mercredi : prix du trajet 1 € 30.

Départ de St-Just-la-Pendue, devant la mairie, à 13 h 08, retour à 19 h 10 devant la mairie (départ de la gare routière de Roanne à 18 h 10, ou de l'Hôtel de Ville à 18 h 13). Horaires et informations sur www.loire.fr



(De gauche à droite et de bas en haut) :

1^{er} rang :

André Rodamel – Thérèse Channelière
ép. Poncet – Jean Prost – Renée Mercier
ép. Tissot – Joseph Duret.

2^e rang :

Ferdinand Zikini – Adrienne Ruivard
ép. Arpin – Michel Rodamel – Raymond
Chaverot – Lucien Arnaud – Marthe
Giroud ép. Pétel – Paul Garnier.

UN JOUR, UN JOUR

Tout ce que l'homme fut de grand et de sublime
Sa protestation ses chants et ses héros
Au-dessus de ce corps et contre ses bourreaux
A Grenade aujourd'hui surgit devant le crime.

Et cette bouche absente et Lorca qui s'est tu
Emplissant tout à coup l'univers de silence
Contre les violents tourne la violence
Dieu le fracas que fait un poète qu'on tue.

Un jour pourtant un jour viendra couleur d'orange
Un jour de palme un jour de feuillage au front
Un jour d'épaule nue où les gens s'aimeront
Un jour comme un oiseau sur la plus haute branche.

Ah je désespérais de mes frères sauvages
Je voyais je voyais l'avenir à genoux
La bête triomphante et la pierre sur nous
Et le feu des soldats porté sur nos rivages.

Quoi toujours ce serait par atroce marché
Un partage incessant que se font de la terre
Entre eux ces assassins que craignent les panthères
Et dont tremble un poignard quand leur main l'a touché.

Un jour pourtant un jour viendra couleur d'orange
Un jour de palme un jour de feuillages au front
Un jour d'épaule nue où les gens s'aimeront
Un jour comme un oiseau sur la plus haute branche.

Quoi toujours ce serait la guerre la querelle
Des manières de rois et des fronts prosternés
Et l'enfant de la femme inutilement né
Les blés déchiquetés toujours des sauterelles.

Quoi les bagnes toujours et la chair sous la roue
Le massacre toujours justifié d'idoles
Aux cadavres jeté ce manteau de paroles
Le bâillon pour la bouche et pour la main le clou.

Un jour pourtant un jour viendra couleur d'orange
Un jour de palme un jour de feuillages au front
Un jour d'épaule nue où les gens s'aimeront
Un jour comme un oiseau sur la plus haute branche.

Poème d'Aragon, chanté par Jean Ferrat.

EQUIPE PASTORALE DE SAINT-JUST-LA-PENDUE

Tout d'abord, rendons hommage à Sœur Cécile,
trop brusquement disparue, et qui manque à notre
village, mais les activités continuent.

Le Père Gervais ZANNOU, curé de la Paroisse,
œuvre dans les 10 villages qui la composent.

Nombreuses sont les équipes qui s'investissent
bénévolement (équipes funérailles, baptêmes,
mariages, servant(e)s de messe, nettoyage, fleuris-
sment, etc.).

PERMANENCES à la cure :

Mercredi de 10 h à 12 h / Samedi de 10 h à 12 h
pendant lesquelles tout renseignement
peut vous être donné
ou tél. : 06.66.64.67.96 – 06.87.77.05.65

Vous pouvez également consulter le site de la mairie
pour connaître le planning des messes et d'autres infor-
mations : www.saint-just-la-pendue.fr.

Instants choisis



Les vœux du Maire, coup d'envoi de l'année.



Réception des mamans à l'occasion de la fête des mères.



*Délégation de l'Union des Communes Rurales de la Loire reçue au Ministère :
Messieurs LAPALUS, Maire de Cuinzier, FABRE, Maire de Saint-Just,
BUISSON, Maire de Sail-sous-Couzan et MONCELON, Maire de Nérondes.*



Le conseil municipal à la journée nationale.



Etape sanjustoise pour de jeunes scouts.



Départ en retraite d'Yves Janson, instituteur.



Arbre de Noël de la municipalité.

SAINT-JUST 2015 : DANS L'AIR DU TEMPS

Si la rénovation de la salle polyvalente, qui accueille depuis 35 ans des manifestations sportives et de loisirs, va permettre de donner un souffle nouveau à ce bâtiment, il n'en reste pas moins que l'objectif essentiel a consisté à réaliser des travaux permettant d'économiser la consommation d'énergie.



Malgré d'importants travaux de terrassement, l'ouvrage est bien inséré dans le site.

De même, la nouvelle station d'épuration de la Villette, en traitant efficacement les effluents, va participer à la protection de notre environnement.

Bref, en réussissant son opération « COP21 » à elle (Chantiers d'Ouvrages Performants), la commune se sera bien fondue dans l'air du temps en 2015...



18 000 roseaux ont été plantés (à la main) sur les 2 étages de filtration.



M. le Sous-Préfet de Roanne, les représentants du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau ont tenu à souligner la qualité de l'ouvrage réalisé dont le coût avoisine 965 000 € HT.



Opérationnel depuis le dernier trimestre 2015, ce nouvel équipement remplace la station de type « boues activées » en service depuis 1970.



Après l'inauguration officielle, une journée portes ouvertes sera organisée dans le courant du printemps 2016.



Réunions de chantier : il faut quelquefois prendre de la hauteur...



Les travaux d'isolation ont été privilégiés dans le cadre de cette opération de rénovation.



Le traçage des lignes de jeux répond à des normes précises.



Une nouvelle cuve de fuel de 10 000 litres a été enterrée.



Le chauffage de la salle est programmé par télégestion depuis la mairie.



La salle polyvalente est désormais homologuée pour recevoir des compétitions de basket.

LA VIE ASSOCIATIVE

ADMR	Bernard Cortey	☎ 06.40.21.37.09
Amicale de l'Hôpital	Elodie Mourelon	☎ 04.77.63.20.41
Amicale Laïque	Jacques Villard	
Anciens d'Algérie	Joannès Giraud	☎ 04.77.63.20.69
Association des Commerçants	Jacques Borjon-Piron	☎ 04.77.63.22.41
Association Football 81	Sylvain Pavaiier	☎ 06.16.02.62.54
Association Tir des Genêts d'Or	Maurice Pépino	☎ 04.74.05.64.58
Bibliothèque	Bernadette Fayolle	☎ 04.77.63.22.13
Boule Amicale	Raphaël Lièvre	☎ 04.77.72.45.15
Centre Social Fernand Merlin	Jean Ruivard	☎ 04.77.63.22.59
Chasse Saint-Hubert	Roger Damian-Farjot	☎ 04.77.62.42.27
Club de l'Amitié	Marie-France Rey	☎ 04.77.63.22.86
Comité des Fêtes	Eric Muzel	☎ 04.77.63.20.61
	Yoann Patalas	☎ 04.77.63.74.67
Comité Paroissial	Jean Giroudon	☎ 04.77.63.21.29
Donneurs de Sang	Etienne Gabriel	☎ 04.77.63.23.65
Goal Foot	Christophe Agullo	☎ 06.73.56.30.84
GIC des plateaux de Neulise	Xavier Stévenin	☎ 04.77.62.40.56
Groupe Artistique	Patrick Philibert	☎ 06.70.31.16.04
Gymnastique Volontaire	Sandrine Bissay	☎ 06.74.83.26.88
Harmonie Municipale	Nicolas Coquard	☎ 04.77.63.22.52
Jumelage	Jean-Pierre Durand	☎ 04.77.63.23.43
Les Amis de la Chapelle	Jacques Chermette	☎ 04.77.63.22.09
Les Enchanteurs	David Lhernould	☎ 04.77.62.79.26
Les P'tits Milous	Aline Martin	☎ 04.77.63.50.46
Milans Danse	Jocelyne Arquillère	☎ 04.77.63.23.34
Pompiers	Pascal Peronnet	☎ 04.77.63.28.17
Pompiers (Amicale)	Michel Giroud	☎ 04.77.63.57.20
Sou des Ecoles	Frédéric Greuin	☎ 04.77.62.96.43
Tennis	Mathieu Dupin	☎ 06.95.07.66.91

LE BÉNÉVOLE

*Je suis un bénévole, je donne de mon temps,
et je le fais, bien sûr, toujours gratuitement.
Dans les associations culturelles et sociales,
dans les milieux sportifs, les sociétés locales,
on trouve des personnes qui, courageusement,
se démènent, se battent, et bénévolement,
de multiples services assurent la fonction.*

*Du club le plus petit aux grandes fondations,
quand on est bénévole, on s'expose beaucoup.
Si ça marche, très bien ! On vous monte le coup,
on vous fait par devant un trop-plein de mérites.
Et puis sur le côté, la jalousie irrite !*

*Alors dans votre dos, on dit évidemment
que vous faites cela pour glaner quelque argent,
que vous n'avez, pour sûr, que des intérêts notoires.
Car avec les ennuis et les nombreux déboires,
qu'on récolte en œuvrant pour une association,
de le faire pour rien semble une aberration.*

*C'est ainsi que l'on use irrémédiablement
l'enthousiasme d'adeptes qui, très honnêtement,
s'occupent, se démènent avec beaucoup de foi,
et qui se font piéger ainsi plus d'une fois !*

*Alors quand ils s'en vont en claquant sec la porte,
On s'aperçoit trop tard de tout ce qu'ils apportent.
Et les bons « pèlerins » qui les ont disgraciés,
lorsqu'on les sollicite pour prendre le relais,
lèvent les bras au ciel en criant : « pas question » !
Et c'est ainsi que meurent des tas d'associations.*

*L'esprit n'est plus très bon, c'est triste assurément.
On sait qu'à notre époque où seul règne l'argent,
les services gratuits des gens de bon aloi,
paraissent dépassés, non conformes à la loi.*

*Je suis un bénévole, je suis donneur de temps...
Encore pour longtemps ?*

Une présidente d'association.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Email : bibliotheque42540@orange.fr

Permanences : Mercredi et vendredi de 16 h à 18 h
Samedi de 10 h à 12 h (sauf dernier samedi du mois)

**Formation informatique-internet
et messagerie électronique :** A 11 h à la demande

Abonnement : 5 € par an par famille

Lors des permanences, les abonnés trouveront des romans adultes, des documentaires, des BD et des magazines mais aussi des films sous forme de DVD. Les enfants et adolescents pourront choisir des albums, des BD, des romans, des documentaires adaptés à leur âge.

La prochaine animation tout public sera sur le thème de la « Femme » avec l'intervention du club des Arts et Lettres (chants et poésies) de Saint-Etienne le vendredi 18 mars, à 18 h, ainsi qu'une exposition de portraits de femmes. Nous faisons appel aux peintres amateurs qui voudraient bien nous confier leurs œuvres pour une semaine.

Régulièrement, quelques bénévoles se font conteuses pour les enfants de l'école ou de la crèche en proposant la lecture d'albums, de kamishibais, raconte-tapis, poésies...



Présentation d'un raconte-tapis aux élèves de maternelle.

CRÈCHE LES P'TITS MILOUS

Ouverture crèche : 7 h 30 - 18 h 30

Tél. : 04.77.63.21.32

Email : crecheptitsmilous@sfr.fr

Cette année encore, la joie et la bonne humeur étaient au rendez-vous à la crèche Les P'tits Milous.

Les enfants ont pu profiter de nombreuses activités (musique, cuisine, peinture...) et sorties (à l'école, à l'hôpital local, à la boulangerie lors de la semaine du goût, à la ferme pédagogique de Cordelle). Les bénévoles de la bibliothèque municipale nous ont également rendu visite pour des moments de partage autour des livres. Pour l'année 2016, l'équipe des P'tits Milous s'est proposée de travailler sur le thème de la nature, un thème qui promet d'être riche en découvertes. Une grande réflexion sera menée tout au long de l'année par l'équipe de professionnelles pour réaménager l'espace intérieur de la crèche afin de permettre aux enfants de s'épanouir dans les meilleures conditions possibles.

Nous vous rappelons que la crèche est gérée par les bénévoles de l'association Les P'tits Milous qui se mobilisent pour assurer le bon fonctionnement de la structure.



Pour clore l'année de manière festive, l'équipe a organisé sa traditionnelle fête de Noël. Cette année, un spectacle a été offert aux enfants et à leurs familles. Le Père Noël a été de passage pour apporter des cadeaux pour la crèche.

L'équipe et l'association vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

L'ASSOCIATION CENTRE DE LOISIRS « LES ENCHANTEURS »

Le centre de loisirs « Les Enchanteurs » est une association loi 1901 gérée par des bénévoles. Il accueille les enfants de St-Just-la-Pendue et ses alentours lors du temps périscolaire, les mercredis après-midi et les vacances scolaires afin de pratiquer des activités ensemble sur le mode du plaisir.

L'objectif du centre de loisirs est de faire vivre aux enfants de bons moments dont ils se souviendront, leur proposer de découvrir de nouveaux milieux, de nouvelles activités, de favoriser les rencontres et les rendre acteurs de leurs activités.

Une adhésion à l'association est obligatoire.

► Fonctionnement

➤ L'accueil périscolaire (garderie) de 7 h à 8 h 20 et de 16 h 30 à 19 h. Les mercredis de 11 h 30 à 14 h (repas simple) ou le repas et l'après-midi de 11 h 30 à 18 h au centre de loisirs (salle de la BCD).

➤ Les vacances scolaires de 7 h 30 à 18 h au centre de loisirs (rue du 11 Novembre).

➤ Les T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires) les mardis de 13 h 30 à 16 h 30 pour les CE2, CM1 et CM2 ainsi que les vendredis (mêmes horaires) pour les PS, MS, GS, CP et CE1.

Les inscriptions se font auprès de Laetitia Verne, directrice du centre de loisirs, à la salle de la BCD (garderie), 113 rue des Ecoles. N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre écoute.

Durant cette année, plusieurs activités ont été mises en place :

- Activités autour du livre et de la lecture.
- Activités artistiques : musique, théâtre, activités manuelles.
- Activités ludiques : jeux de société, jeux de coopération, jeux de stratégie.
- Activités sportives.
- Activités intergénérationnelles.
- Sorties diverses : patinoire, piscine, labyland, laser game, shopping, cinéma.
- Mini-séjour de 3 nuits à Jas et une nuitée au chalet Merlin.
- Création de jeux en bois.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter
Laetitia Verne au **07.81.03.57.31 / 04.77.62.55.82**

Courriel : clsh-les.enchanteurs@orange.fr
ou David Lhernould au 04.77.62.79.26



SOU DES ÉCOLES PUBLIQUES

Cette année, les sept classes de l'école publique regroupent 161 élèves, ce qui représente 115 familles.

Le nouveau bureau du sou des écoles se compose :

- d'un président : Frédéric Greuin ;
- d'une vice-présidente : Anne Capitan ;
- d'une trésorière : Christelle Barbier ;
- d'une trésorière adjointe : Estelle Prast ;
- d'une secrétaire : Aurélie Vincent ;
- d'une vingtaine de membres actifs.

Notre but est de soutenir financièrement les projets des enseignants et de permettre à chaque élève de participer gratuitement à toutes les sorties culturelles et sportives. Notre association est très dynamique : elle organise une dizaine de manifestations dans l'année grâce aux familles que nous remercions puisqu'elles sont indispensables à l'organisation et à la réussite de ces dernières. Nous participons également à l'achat de matériel éducatif (jeux, accessoires pour la confection des ateliers cuisine, des cadeaux...).

Activités de l'année écoulée

Activités culturelles

Classe transplantée au Grau d'Agde :

Les élèves de CM1/CM2 de Pinay et ceux de CM1/CM2 de l'école de Saint-Just-la-Pendue sont partis en classe découverte pendant 3 jours au Grau d'Agde dans l'Hérault.



CM1/CM2 au Grau d'Agde.



Balade en bateau sur l'étang de Thau.



Arrêt devant le pont du Gard.

Ils ont eu l'occasion de découvrir de grands sites historiques tels que les arènes de Nîmes, le pont du Gard et Aigues-Mortes. Ils ont pu profiter aussi du bord de mer avec une balade en bateau sur l'étang de Thau à la découverte des parcs à huîtres, une activité pêche à pied ou encore la visite des salins du midi en petit train. Certains ont vu la mer pour la première fois.

Toutes les autres classes sont elles aussi sorties en fin d'année :

➤ Les classes maternelles sont allées à la volerie du Forez pour assister à un spectacle de rapaces et ont participé à des ateliers scientifiques pendant l'année sur Roanne.

➤ Les CP sont allés à la ferme pédagogique de Cordelle et ont pu découvrir tous les petits nés les jours précédant leur visite (poussins, lapereaux, agneaux, canetons...).

➤ Les CE2, en compagnie des CM2, sont allés au château de la Roche pour participer à la fête de l'Oiseau.

➤ Les CE1 ont, quant à eux, fait plusieurs sorties (musée du textile de Bussières, usine de Montchal) pour répondre à un projet d'envergure qui les a occupés toute l'année sur le textile et sa production.

Activités sportives, USEP

Le sou des écoles est affilié à la Fédération des Œuvres Laïques et a permis à cinq classes de prendre part dès le plus jeune âge à trois rencontres sportives avec des écoles du canton. Les classes de CP et CM2 ont, elles, bénéficié de l'intervention d'un éducateur sportif de l'ASAJ pour un module de 10 séances en golf et roller.



Rencontre USEP.

Journées interculturelles à Fourneaux

Tous les deux ans, les écoles du canton se réunissent à la salle de Fourneaux pour présenter un spectacle ou une exposition sur le thème de leur choix : les maternelles et les CP ont présenté leur chorale et la classe de CE1 a proposé une exposition sur le textile. Plusieurs ateliers de manipulation ont été aussi installés pour les plus jeunes.

Toutes les classes ont le plaisir de se rendre à la bibliothèque municipale où elles sont accueillies par les bénévoles en fonction des projets menés en classe.



Sortie à la bibliothèque municipale.

Tout au long de l'année, des ateliers cuisine sont proposés aux enfants pour les initier au goût : fruits frais divers, confection de gâteaux, crêpes, galettes des rois pour le plaisir des petits et des grands.

Les manifestations pour l'année 2015-2016

- Concours de belote, dimanche 29 novembre 2015.
- Tombola, tirage en décembre.
- Vente de sapins et de boudins, samedi 5 décembre 2015.
- Soirée carnaval, samedi 13 février 2016.
- Fête de l'école, samedi 25 juin 2016.
- Bourse aux vêtements, samedi 2 avril 2016.
- Vente(s) de pizzas.
- Vente de gaufres, samedi 21 mai 2016.
- Concours de pétanque, lundi 5 septembre 2016.

**Nous avons toujours besoin de bénévoles et d'idées nouvelles,
alors n'hésitez pas à rejoindre notre association dynamique et conviviale !**

HISTORIQUE DU CENTRE SOCIAL FERNAND MERLIN

Fernand Merlin, maire de Saint-Just de 1912 à 1935, également sénateur, a légué plusieurs bâtiments à la commune et « la villa du Crêt » à l'hôpital local avec, comme condition, que ce bâtiment soit utilisé à but social. L'hôpital a envisagé la création d'une maison mères-enfants qui n'a jamais vu le jour.

Mme Merlin, qui est morte très âgée, devait avoir la jouissance de cette propriété car, jusque vers les années 1965, ses descendants ou membres de la famille venaient y passer quelques semaines pendant les vacances scolaires.

A cette époque, la végétation était dense et le chalet peu visible de la route actuelle qui n'était d'ailleurs qu'un chemin. La propriété s'étendait jusqu'aux terrains de tennis actuels.

L'hôpital a cédé le bâtiment à la commune dans les années 1985.

L'association « centre social » a vu le jour le 3 octobre 1978, afin de favoriser le regroupement des associations et aussi pour essayer d'obtenir des subventions pour l'entretien du chalet.

➤ **Présidents successifs :** André Chirat (78-80), Jean Boussand (80-84), Jean Ruivard (85 à nos jours).

A la création, plusieurs associations y transfèrent leur siège social et organisent leurs réunions au chalet : les donateurs de sang, la gym volontaire, le groupe artistique. Il y a eu également à l'étage pendant quelques années un labo photos. Le centre de loisirs était un gros utilisateur pendant les vacances scolaires avant d'être transféré rue du 11 novembre il y a peu de temps.

Seul le rez-de-chaussée, d'une surface d'une centaine de m² est accessible au public, car les étages ne sont pas aux normes.

➤ **Activités principales depuis de nombreuses années :** locations pour fêtes de familles ou manifestations des associations (20 à 25 suivant les années).

➤ **Bureau actuel :** Jean Ruivard, Andrée Noyel, Josette Bonachera, Sylviane Laurent, Jean-Claude André, André Channellière, Etienne Gabriel.

GYM VOLONTAIRE

A la petite salle polyvalente tous les mercredis de 19 h à 20 h (sauf vacances scolaires).

Contacts : Sandrine Bissay : 06.74.83.26.88
Nicole Fabre : 06.26.92.16.16
Corinne Magnin : 06.26.76.34.22

La pratique régulière d'une activité physique, même à intensité modérée, a des effets bénéfiques sur l'amélioration de la santé. Une bonne hygiène de vie vous permettra de vous sentir bien dans votre corps et votre tête.

C'est pourquoi, Laurence, professeure diplômée de la Fédération Française d'Education Physique et de Gym Volontaire, vous propose des exercices dynamiques et variés à partir de différentes techniques (fitness, danse, stretching,



A l'époque, chaque 14 juillet, les élèves de l'école publique étaient invités pour un goûter dans le parc.

Une section marche existe depuis quelques années (départ les mardis après-midi, à 14 h, angle rue des Canuts/avenue des Seignes). Concernant l'organisation de la marche 2016 au profit d'Espoir-Santé-Harmonie, le centre social en assurera la coordination et remercie par avance tous les bénévoles et représentants des sociétés locales pour leur participation à la réussite de cette manifestation.

Chaque année, le montant des locations permet quelques réparations ou aménagements : en 2009, changement de la porte d'entrée plus sécurisée avec volet métallique (2 500 €) ; en 2011, les peintures de toutes les pièces du bas ont été refaites (8 000 €) ainsi que le changement du portail du garage (2 000 €) ; en 2014, aménagement de la cuisine et changement du réfrigérateur (3 000 €). Dans le même temps, la commune a procédé à quelques réparations urgentes ainsi que le changement des convecteurs électriques et de la fenêtre de la cuisine. Cette année, les tables et les chaises ont été changées.

➤ **Rappel pour les demandes de réservations :** elles se font par le biais de la mairie qui s'occupe du planning et transmet ensuite les demandes au secrétaire du centre social. L'état des lieux se fait en présence d'un employé municipal et la facture est envoyée par la trésorière. Les locations sont réservées aux familles et associations de Saint-Just. **Rappel des prix :** l'ensemble 100 €, le parc avec le garage 50 € plus la consommation électrique.



endurance et équilibre...) qui font travailler tout le corps en respectant les capacités et le rythme de chacune.

Les cours sont mixtes, dès 16 ans, laissez-vous tenter, venez nous retrouver dans une ambiance conviviale et dynamique. **Les deux premières séances sont gratuites.**



Présents depuis 1945 dans la Loire, nous sommes implantés sur plus de 330 communes de la Loire aussi bien en zone rurale qu'en zone urbaine, mais aussi sur plus de 36 000 communes de France.

La présence de 35 sites de proximité dédiés à l'accueil du public sur le département permet d'assurer une continuité des services.

L'ADMR dans la Loire, c'est 62 associations locales qui ont employé **plus de 1 400 salariés en 2014**. Au final en 2014, plus de **10 000 foyers ont été aidés sur plus de 300 communes**.

L'ADMR dans la Loire, c'est une multiplicité de services : aide à la vie quotidienne, familles, garde d'enfants et services de soins infirmiers à domicile. Mais aussi des portages de repas à domicile, un service de téléassistance. Enfin, l'ADMR c'est 6 structures d'hébergement pour personnes âgées et 10 entités dédiées à la petite enfance (relais assistantes maternelles, multi-accueils, jardins d'enfants ou micro-crèches).

La **certification qualité AFNOR** et le **label qualité Loire** obtenus en 2012 garantissent la performance, la fiabilité, la rigueur et le sérieux du service que nous offrons.

Par ailleurs, on retiendra que le réseau ADMR de la Loire poursuit dans la voie du dynamisme puisqu'ils sont 750 bénévoles à s'engager dans la Loire au quotidien auprès des familles, des enfants, des personnes âgées, handicapées ou malades. 750 bénévoles, hommes et femmes, à tisser chaque jour des liens humains et sociaux dans les villes et les villages de la Loire.

L'ADMR privilégie avant tout l'établissement d'une relation qui **humanise** les interventions quotidiennes et apporte une dimension d'échange et de reconnaissance mutuelle entre la personne aidée, le bénévole et le professionnel d'intervention. **Bénévoles et salariées assurent une action complémentaire auprès des personnes.**

Notre association couvre les communes de Croizet-sur-Gand, Sainte-Colombe-sur-Gand, Saint-Cyr-de-Valorges, Chirassimont, Saint-Just-la-Pendue et porte 14 emplois. Ces emplois d'aide à domicile permettent d'aider sur une année 90 personnes (familles ou personnes âgées et handicapées).

N'hésitez pas à nous contacter :

Permanences les mardi et jeudi, de 9 h à 13 h, en mairie

Tél. : 04.77.64.97.67

En cas d'urgence : 06.40.21.37.09

Site internet : www.admr.org

ASSOCIATION ESPOIR-SANTÉ-HARMONIE

Espoir-Santé-Harmonie, association créée par Gérard Desmurs en 1990, est toujours très active et dynamique. Elle œuvre pour le bien des malades atteints du cancer sur le plan local. Elle a permis de financer pour 37 217,94 € de matériels en 2015 grâce aux différentes manifestations que nous organisons ou que d'autres organisent, et aussi au cours du repas d'anniversaire des 25 ans le 30 octobre dernier, nous avons atteint et dépassé le million d'euros, soit 1 007 720,39 €.

En 2016, ce sera la 16^e marche organisée par Espoir-Santé-Harmonie, grâce à la mobilisation de la sympathique équipe des sanjustois qui, chaque année, aide Espoir-Santé-Harmonie pour créer les parcours et en effectuer le balisage.

L'année dernière, ce sont plus de 1 200 marcheurs qui ont sillonné les chemins sous un beau soleil et tous ont apprécié les sentiers de la campagne sanjustoise et ses magnifiques points de vue.

La prochaine **MARCHE** aura lieu le **DIMANCHE 17 AVRIL 2016** avec les parcours 32, 27, 20, 17, 15, 12, 8 et 6 kms.

A noter également que la **FOIRE BIO et NATURE** aura lieu les **SAMEDI 16 et DIMANCHE 17 AVRIL** et nous espérons que les visiteurs viendront nombreux à cette manifestation.



Groupe de bénévoles.

En 2015, l'association a participé aux achats :

- Hôpital de Roanne, 1 générateur au service du Docteur Bargoud : 12 000 €.
 - Hôpital de St-Just-la-Pendue, 1 verticalisateur : 2 601,18 €.
 - Participation self hôpital de Roanne, service oncologie : 6 590,05 €.
 - A chacun son Everest, Christine Janin : 4 000 €.
 - Fondation de l'Avenir : 3 000 €.
 - Hôpital de Charlieu, 1 matelas : 3 626,71 €.
 - Clinique du Renaison, 5 pompes à morphine : 5 400 €.
- soit un montant de 37 217,94 €.**

La présidente et tous les membres de l'association souhaitent une bonne année aux sanjustois et espèrent que les manifestations 2016 seront une réussite.

CLUB DE L'AMITIÉ

Au début de l'année 2015, huit retraités ont intégré le club de l'amitié. Les responsables s'en réjouissent. Pour une cotisation modeste, les personnes qui ont cessé leur activité professionnelle, et qui le souhaitent, peuvent profiter des rencontres amicales qui ont lieu tous les jeudis, à 14 h, salle des associations, et partager parties de cartes ou scrabble. Café, chocolat, boissons, brioche sont offerts.

Tout au long de l'année, les manifestations se succèdent :

- dégustation de la galette des rois, de bugnes, gaufres, repas fait maison comme la soupe aux choux avec lard ou, en automne, tête roulée, châtaignes grillées, « bignettes »...,
- concours entre adhérents de scrabble, belote, tarot et loto interne,
- un grand loto, le 26 avril, qui a connu un joli succès,
- un concours de pétanque suivi d'un casse-croûte,
- voyage d'une journée qui, cette année, nous a conduits à Aix-les-Bains avec une croisière sur le canal de Savières,
- deux après-midi vidéo pour nous rappeler les bons moments passés ensemble,
- voyage d'une semaine qui nous a permis de découvrir les charmes de la Bretagne : Saint-Malo, Dinan, la côte de granit rose avec Ploumanac'h classé cette année plus beau village de France, une croisière qui nous a conduits du Cap d'Erquy au Cap Fréhel et qui a séduit les plus exigeants, l'île de Bréhat, le Mont-Saint-Michel...,



- un repas au restaurant en l'honneur de nos aînés et repas de Noël, à la salle polyvalente, animé par Jérôme, un accordéoniste talentueux.

Pour 2016, deux dates sont à retenir :

Dimanche 24 avril : grand loto, salle polyvalente, ouvert à tous et richement doté.

Du 20 au 26 juin : voyage dans les Pyrénées-Atlantiques avec visites du château de Pau, des grottes de Bétharram. Découverte de Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, Espelette, le train de la Rhune... Une sortie spectacle pourrait être envisagée si plusieurs personnes le souhaitent.

Comme vous le voyez, au club de l'amitié, on ne risque pas de s'ennuyer. Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à téléphoner à notre présidente, Marie-France, au 04.77.63.22.86 qui vous fournira de plus amples renseignements.

COMITÉ FNACA

En cette fin d'année, notre comité est composé de 55 adhérents dont 13 veuves.

Nous n'avons déploré aucun décès au cours de cette année.

Un nouvel adhérent est venu rejoindre notre comité en la personne d'Armand Martelon, résidant à Saint-Just au lieu-dit Chanelière.

Nos manifestations ont été reconduites tout au long de l'année :

- 19 mars : fin de la guerre d'Algérie, commémoration à Saint-Etienne ;
- 22 mars : commémoration à St-Just, messe puis défilé au monument ;
- 8 mai : commémoration à St-Just, défilé au monument ;
- 19 août : pique-nique annuel à Croizet ;



- 22 octobre : assemblée générale annuelle à Saint-Just ;
- 11 novembre : commémoration à St-Just, défilé au monument ;
- 22 novembre : choucroute annuelle à Saint-Just ;
- 26 novembre : réunion secteur à St-Just.

Notre comité assiste également aux funérailles des défunts adhérents des comités voisins.

DONNEURS DE SANG



Cette année, nous resterons dans la moyenne avec environ 400 poches récoltées lors des 4 journées de prélèvements dans notre section. 14 personnes se sont présentées pour un premier don. Au mois de juillet, 4 membres du bureau ont visité le plateau technique de Saint-Etienne qui regroupe toutes les poches de sang de la région Auvergne-Loire. Des explications sur le suivi et la conservation des produits sanguins nous ont été données.

Quelles sont les conditions pour donner son sang ?

➤ Vous pouvez donner votre sang :

- de 18 jusqu'à 70 ans (de 18 jusqu'à 65 ans pour un don de plasma ou de plaquettes),
- si vous êtes reconnu(e) médicalement apte au don par le médecin de prélèvement,
- si votre poids est au moins égal à 50 kg,
- si votre taux d'hémoglobine est suffisant (si vous êtes nouveau donneur, un dosage sera effectué avant le don pour vérifier que vous n'êtes pas anémié).

➤ Pour un premier don, vous devez :

- vous munir d'une pièce d'identité,
- après 60 ans, celui-ci est nécessairement soumis à l'appréciation d'un médecin de l'EFS.

➤ Dans certaines situations, vous devrez attendre pour donner votre sang :

- 7 jours après la fin d'un traitement par antibiotiques,



- 7 jours après des soins dentaires (sauf soin de carie : 1 jour),
- 14 jours minimum après un épisode infectieux,
- 4 mois après un voyage dans un pays où sévit le paludisme (malaria), ou d'autres maladies parasitaires,
- 4 mois après une intervention chirurgicale importante (hospitalisation de plus d'un jour).

Toutes ces conditions peuvent paraître contraignantes, mais elles assurent la sécurité du donneur et du receveur.

Nous serions heureux de vous accueillir en 2016 pour une prochaine journée de prélèvements :

**vendredi 5 février, vendredi 6 mai,
vendredi 26 août, vendredi 18 novembre,
de 16 h à 19 h, à la salle polyvalente.**

COMITÉ DES FÊTES

Pour une première, c'est une première !

Nos deux co-présidents Eric MUZEL et Yoann PATALAS ont misé fort pour l'organisation de cette fête patronale 2015 sur le thème irlandais.

Le groupe CELKILT a su emporter notre village et les alentours dans un monde bien particulier et complètement déjanté.

Notre public a su apprécier à sa juste valeur ces artistes (musiciens et techniciens) qui nous ont envoûtés avec leur musique.

Nous vous remercions sincèrement d'être venus nombreux, cela témoigne de votre attachement et tout simplement de cette confiance renouvelée au fil des années.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2016 à tous et à toutes.



COMITÉ DE JUMELAGE

SAINT-JUST-LA-PENDUE - MERTESDORF (14, 15, 16 ET 17 MAI 2015)

14 mai... Nous avons accueilli nos amis allemands, place de la chapelle, vers 19 h. Après les embrassades, nous avons trinqué à nos retrouvailles, à la salle des réunions, face à la mairie. Après des discussions menées à bâtons rompus, nos amis ont rejoint leur famille d'accueil respective.

15 mai... Après une nuit reposante et un bon petit déjeuner, nous avons pris le car, place de la chapelle, afin de nous rendre à Lyon pour la visite de Notre Dame de Fourvières et du vieux Lyon. La tour de la Part Dieu était à peine visible, le dieu de la pluie a déversé un torrent de pluie sur nos têtes. Cette balade, très très humide, s'est terminée dans un restaurant « Bouchon Lyonnais » où la chaleur et les excellents mets nous ont réchauffés le corps et l'esprit.

16 mai... Discours du Maire de St-Just-la-Pendue et de son homologue de Mertesdorf, suivis d'un cocktail offert par la municipalité. La journée s'est achevée à l'auberge du Viaduc à St-Symphorien-de-Lay où un repas d'exception nous a été servi. Les amateurs de danses se sont déhanchés au son de la musique jusqu'au petit matin.

17 mai... C'est avec des regards embués de tristesse que nous nous sommes retrouvés pour les adieux qui sont

toujours difficiles. Promesse est faite de se revoir en 2016 à Mertesdorf pour commémorer le 20^e anniversaire de la création de notre comité de jumelage.

LOTO : notre traditionnel loto organisé le 8 novembre a rencontré un vif succès, près de 3 000 € de lots distribués. Nous remercions particulièrement les commerçants de notre commune de leur générosité, ainsi que les nombreux sanjustois pour leur présence. **Rendez-vous est pris pour l'année prochaine, le 6 novembre 2016.**

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE.



COMITÉ LOCAL LACIM DE SAINT-JUST-LA-PENDUE



C'est à nouveau une année bien remplie qui s'est déroulée pour le comité Lacim de Saint-Just-la-Pendue. Les actions ont débuté en force à l'occasion du week-end des 18 et 19 avril où ont eu lieu simultanément la vente d'œillettes en porte-à-porte ainsi que l'exposition artisanale à la salle polyvalente lors du marché bio. Pour la responsable du comité, cela s'est poursuivi :

- par la participation à l'assemblée générale qui a eu lieu dans le Doubs le week-end du 30 mai. Cette année, elle s'est tenue sur 2 jours avec spectacle, ateliers et intervenants afin d'apporter un peu plus de dynamique au mouvement ;
- par la participation tous les deux mois au conseil d'administration de Lacim nationale.

Avec l'aide de deux autres bénévoles, le bilan annuel est élaboré ainsi que la récolte des dons effectuée sur l'année pour ceux qui souhaitent apporter leur aide de manière régulière. Il n'y a aucune obligation d'engagement ni de durée, un don peut aussi être unique. Cette année, Lacim a aussi débuté l'organisation d'assises pour redynamiser l'activité de cette ONG et réfléchir à son évolution. Celles-ci ont commencé dans le Doubs où aujourd'hui les comités sont les plus nombreux, puis dans la Loire et prochainement dans le Rhône...

Renseignements :

au siège à Croizet-sur-Gand au 04.77.63.25.42
auprès de la responsable de la commune au 06.25.40.20.43

ASSOCIATION TIR DES GENÊTS D'OR

De nouveau encore une bonne saison, tant sur le plan sportif que convivial. Le grand concours du mois d'avril a été un succès malgré les mauvaises conditions climatiques. Le vainqueur de l'édition 2014, Dominique Bouilloux du Jura, a conservé son titre en 2015. Les sociétaires ont obtenu des places encourageantes malgré le niveau général élevé.

Un fait remarquable, un de nos licenciés, Bernard Michel, qui, après avoir été sélectionné en équipe de France, a participé aux championnats du monde qui se sont déroulés aux Etats-Unis dans le Minnesota au mois de juillet. Il a très bien représenté la France et le T.G.O. puisqu'il a obtenu la deuxième place dans sa catégorie.

Nous rappelons que le club est ouvert à tous et que nous serions heureux de vous accueillir les samedis après-midi de février à septembre. Comme d'habitude, nous profitons de ce bulletin pour remercier tout l'environnement pour l'indulgence et l'aide apportée à la pratique de ce sport.



Bernard Michel, à droite, vice-champion du monde.

GROUPE ARTISTIQUE LES MILANS SCÈNE

2015, année de transition pour le groupe artistique qui a tout de même débuté par l'accueil de nos amis de Riorges. La troupe Malyss Compagnie a présenté au nombreux public sanjustois présent le samedi 24 janvier leur pièce « Qui c'est qui sait ? ». Elle a connu un succès mérité à en croire les applaudissements (notons au passage la merveilleuse prestation de quelques spectateurs de notre commune qui ont été parfaits dans leurs rôles !).

Au mois de mai, nous avons rendu visite à notre tour à nos amis « Malyssiens » pour interpréter un extrait de notre spectacle 2014 lors d'un festival réunissant plusieurs troupes du département. A noter que cette rencontre s'est déroulée dans une très belle ambiance en terminant la journée autour d'une belle table préparée par nos hôtes et nous les en remercions.

Le samedi 4 juillet avait lieu notre concours de belote en plein air au chalet Merlin. Malheureusement, la canicule a dissuadé un bon nombre de joueurs de cartes à rester chez eux « au frais ». Malgré tout, une trentaine de doublettes a profité de l'ombrage du parc qui se prête merveilleusement à ce genre de manifestation.

Saluons et félicitons encore Guy et Sylviane pour leur union qui a été célébrée au mois de novembre. Nous leur souhaitons plein de bonheur.

Après tout cela, ce sont les auteurs des Milans Scène qui se sont mis au travail pour préparer le « cru 2016 » qui se

déroulera **les samedis 2 et 9 avril, le dimanche 10 et le vendredi 15 du même mois**, un spectacle un peu différent des autres années. En raison de difficultés de santé pour certains, d'heureux événements pour d'autres, et aussi pour raisons personnelles, nous sommes amenés à modifier la conception de notre spectacle. Rassurez-vous, le rire sera évidemment prioritaire. Ce spectacle, vu les circonstances, se nommera « **UNE FOIS N'EST PAS COUTUME !** » et toute la troupe donnera le meilleur d'elle-même pour vous apporter encore une fois un joyeux moment de réconfort par ces temps difficiles.

Pour finir, il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter une très belle année et tous en cœur, vous dire : « **VENEZ AU THÉÂTRE !** », que ce soit pour nous applaudir ou bien pour nous rejoindre au sein de la troupe, vous serez les bienvenus.



L'HARMONIE MUNICIPALE LA JOYEUSE

La saison 2014/2015 de la Joyeuse a été marquée par plusieurs événements musicaux divers. Tout d'abord, c'est fin novembre que les musiciens se sont retrouvés pour fêter leur patronne Sainte Cécile, en animant la messe ce jour-là puis en se rassemblant autour d'une bonne table pour le banquet. En janvier, l'assemblée générale est aussi l'occasion de déguster la galette des rois en famille. En mars, pour le concert de printemps, l'harmonie avait invité la classe d'orchestre de l'école de musique du canton en levée de rideau, puis les amis de l'accordéon de Roanne pour la deuxième partie de soirée. Ce concert a été très apprécié par un grand public. Les cérémonies du 19 mars et du 8 mai ont ensuite suivi. Le défilé du 14 juillet et le concert donné à l'hôpital local ont sonné l'heure de la trêve estivale. En septembre, c'est la rentrée pour les musiciens avec le défilé de la fête patronale de Saint-Just. Rentrée plus mouvementée que d'habitude car, en octobre, se tenait à la salle polyvalente le 5^e concert des Montagnes du Matin, avec les amis musiciens des sociétés de Bussièrès, Panissières et Saint-Barthélémy / Saint-Martin-Lestra. Ce concert, donné tous les 3 ans dans les communes citées, réunit environ 80 musiciens pour une partie de concert en commun, permettant de jouer un programme plus étoffé et ardu que lorsque l'on joue qu'à

un orchestre. Le prochain concert de ce groupement se déroulera en 2018 à Panissières.

L'harmonie municipale se réunit tous les samedis pour répéter de 17 h 30 à 19 h 30 sous la houlette de ses deux chefs, Magalie et Guy. Les répétitions sont ouvertes au public. Malgré l'arrivée de deux nouvelles musiciennes cette année en clarinette et en flûte, l'harmonie se désespère du manque de relève dans les rangs. C'est tellement enrichissant de jouer en groupe. N'hésitez pas, vous qui jouez de la clarinette ou de la flûte, saxophone, trompette, basse cuivre, trombone ou encore percussion, à venir nous rencontrer. L'ambiance est aussi bonne musicalement qu'amicalement !

**Le prochain concert de printemps
de l'harmonie aura lieu le 19 mars 2016.**



AMICALE LAÏQUE

Les activités de l'amicale se sont maintenues au cours de cette année 2015. La participation des sociétaires aux concours de belote d'hiver et de boules l'été a même connu une progression de joueurs avec 120 participations à la belote et 116 aux boules. Outre le côté convivial qui règne lors de ces rencontres, tous les joueurs sont primés en bons d'achat au bénéfice des commerces locaux, soit cette année 236 bons d'achat pour un montant de 2 455 €.

Afin d'améliorer l'accueil des sociétaires et le rôle des buvetiers bénévoles, le bar a été restauré et réaménagé, et une partie importante du réseau électrique a été révisée et remise aux normes durant cette année écoulée. D'autre part, des panneaux d'affichage du score ont été mis en place au fond de chaque jeu de boules.

Dans le cadre des compétitions officielles de boule lyonnaise, la quadrette de Raphaël Lièvre, Denis Goutailler, Frédéric Rey, Grégory Missire, Christian Giraud, s'est qualifiée pour le championnat de France à Saint-Denis-lès-Bourg (01) mais n'a pas dépassé le stade des parties de poules.

Par contre, une équipe, composée de 10 joueurs, qui a disputé le championnat des associations sportives 3^e et 4^e division (AS 2015), a obtenu un bon résultat, puisqu'après avoir franchi le stade du secteur roannais contre l'amicale laïque de l'Arsenal de Roanne et la boule de Mars, elle a poursuivi la compétition au niveau départemental en éliminant l'union française de Saint-Etienne, Saint-Denis-de-Cabanne, Firminy, mais en s'inclinant en finale contre Cuzieu, s'octroyant ainsi le titre de vice-champion de la Loire. Ce résultat a conduit l'équipe à se déplacer ensuite à Toulouse pour disputer le 16^e de finale des championnats de France face à l'équipe de Laroque-d'Olmes (Ariège) devant laquelle elle s'inclina.

Dans le cadre des activités périscolaires et afin de faire connaître le sport boules et de le promouvoir, une initiation pour les enfants des classes de CE2 et de CM1 de l'école du village a été organisée le jeudi matin 2 juillet par le centre de formation bouliste de Roanne. Encadrés par Yvette Peronnet, Annick Baldi, Alexandre Demont, Gérard et Stanislas Delaye, les enfants ont découvert le sport boules en pratiquant eux-mêmes le point et le tir avec des boules adaptées. Entre ces différentes épreuves, Stanislas Delaye, joueur de haut niveau, a effectué une démonstration de tir qui a été vivement appréciée par les enfants.



Initiation boules.

Programme des activités 2016

Les concours de boules officiels :

- Dimanche 3 avril 2016 à 08 h 00 : 64 simples 3^e et 4^e division (2 tours).
- Samedi 25 juin à 13 h 30 et dimanche 26 juin 2016 à 8 h 30 : Fanion cantonal.
- Samedi 9 juillet 2016 à 8 h 00 : 16 doublettes (par poules) 4^e division + 1 joueur 3^e division autorisé.
- Mardi 2 août 2016 à 13 h 30 : 32 doublettes 3^e et 4^e division.

Les concours de boules pour sociétaires :

- But d'honneur à partir du 6 mars 2016 (finale 11/09).
- Vendredi 27 mai 2016 à 17 h 00 (avec concours de points).
- Vendredi 17 juin 2016 à 17 h 30.
- Samedi 2 juillet 2016 à 14 h 00 (mémorial Claude Villard).
- Vendredi 15 juillet 2016 à 17 h 30.
- Samedi 6 août 2016 à 14 h 00 (souvenir Henri Merle).
- Samedi 3 septembre 2016 à 14 h 00 (concours fête).
- Dimanche 18 septembre 2016 à 8 h 00 (simples par poules).

Les concours de belote d'hiver :

- Samedi 9 janvier 2016 à 14 h 30.
- Mercredi 27 janvier 2016 à 14 h 30.
- Mercredi 17 février 2016 à 14 h 30.
- Samedi 12 mars 2016 à 14 h 30.

Les heures indiquées sont celles du début des parties.

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS

Fidèle à la tradition, l'association des commerçants, à l'occasion des fêtes de fin d'année, a proposé pour ce Noël 2015 une grande tombola richement dotée, puisqu'un séjour à Disneyland pour 2 adultes, 2 enfants, 2 jours / 1 nuit, en était le gros lot.

La journée d'animation (gratuite), avec la balade hivernale en calèche, accompagnée par le Père Noël, a eu lieu le dimanche 20 décembre.

Les commerçants sont venus à la rencontre de leurs clients, place de Verdun, autour du bar éphémère des lutins, assiette de joue de porc, marrons chauds, crêpes et pain d'épice étaient au menu pour régaler petits et grands.

2016 est là, et nous souhaitons la bienvenue aux successeurs de Jean-Loïc Herry : Mmes Eulalie Chaux-Ker et Gabrielle Roger. Sur le marché du samedi, un nouveau primeur est arrivé : bienvenue aux épiciers de nos campagnes.

SAPEURS-POMPIERS DE ST-JUST-LA-PENDUE

Avec près de 250 interventions à l'heure où nous rédigeons cet article, nous constatons que le centre de St-Just-la-Pendue n'échappe pas à l'augmentation constante de la sollicitation opérationnelle des sapeurs-pompiers. En effet, nous faisons partie d'un des derniers services publics à répondre présent à n'importe quelle heure du jour et de la nuit et ce, toute l'année.

Pour assurer toutes ces missions, nous devons pérenniser notre effectif et après une forte campagne de recrutement en début d'année, nous avons le plaisir d'accueillir deux nouveaux éléments. Une partie de leur formation initiale sera terminée en fin d'année, ce qui leur permettra d'assurer leurs premières missions.

De nouveau, nous lançons un appel à toute personne, âgée de 16 à 50 ans, intéressée par cet engagement. Nous contacter.

Le caporal-chef Mathelin Jonathan a quitté notre effectif début novembre (pour raisons personnelles), il continuera d'exercer ses compétences de pompier volontaire chez nos collègues de Feurs. L'occasion nous est donnée de lui adresser tous nos remerciements pour son investissement depuis 2007.

Une remorque équipée de matériels pour découper les véhicules accidentés nous a été affectée en début d'année.

Suite à l'assemblée générale de notre amicale le 27 février, et après 20 ans de présidence, l'adjudant-chef Mathelin Albert a transmis ses fonctions de président au caporal-chef Giroud Michel. Nous remercions chaleureusement notre collègue Albert qui, pendant toutes ces années, a su faire évoluer notre association. Membre du



bureau de notre amicale depuis plusieurs années, souhaitons à Michel pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Notre amicale nous a permis de nous retrouver plusieurs fois en famille et avec nos vétérans. Nous avons pris la direction de Lyon pour notre voyage annuel. La matinée fut consacrée à la visite de l'aquarium, puis le déjeuner, commenté sur un bateau qui remontait la Saône, fut apprécié de tous. Hélas, la météo capricieuse de l'après-midi nous a contraints à modifier le programme. Quatre pompiers de notre équipe sont restés sur la commune pour assurer la garde.

La Sainte-Barbe 2015 a été marquée par la nomination au grade d'officier sapeur-pompier de l'adjudant-chef PIVOT Patrice. Adjoint au chef de centre depuis 2003, cette reconnaissance vient marquer un investissement et de grandes compétences depuis de nombreuses années.

L'ensemble du personnel du centre de Saint-Just-la-Pendue vous souhaite une bonne et heureuse année 2016.

TENNIS CLUB DE ST-JUST-LA-PENDUE

Cette année, le tennis compte dans ses rangs environ 70 licenciés, dont 35 jeunes. Ces graines de champions sont entraînées par Yann, l'entraîneur du club qui officie le mercredi après-midi, et le samedi matin pour les ados et adultes. Chaque enfant qui serait intéressé par le tennis peut se présenter le mercredi après-midi pour un entraînement gratuit. Côté sportif, la saison écoulée restera longtemps dans les annales de notre club car l'équipe masculine 1 échoue de peu pour prétendre à disputer la montée en régionale, c'est tout le mal qu'on lui souhaite pour 2016. Les équipes 2 et 3 évoluent en 2^e série. L'équipe des seniors termine pour la 3^e année consécutive à la première place de sa poule. En individuel, chez les jeunes, Arthur Vizier a fait briller les couleurs de notre club en remportant deux tournois et en se classant 30.3, nous lui souhaitons toujours plus de succès avec son nouveau club. Aux finales nationales de la « Nationale Tennis Cup » qui se sont déroulées sur les terrains du Cap d'Agde, notre club était représenté par Aurélien et Mathieu Garin, Jordan, Anthony André, mais aussi à moindre mesure Anaïs Garin qui a soulevé le trophée dans sa catégorie.



Si vous souhaitez rejoindre le tennis qui allie convivialité et sportivité, vous pouvez joindre son président Mathieu Dupin au 06.95.07.66.91

MILANS DANSE

Pour cette 4^e année d'existence, soulignons la fidélité des adhérentes et adhérents aux cours et de ceux très motivés qui participent aux démonstrations.

La vie de notre association dynamique passe par :

• *Des représentations à Saint-Just-la-Pendue et à l'extérieur :*

- Samedi 7 mars 2015, à la demande du service EVC de l'hôpital de notre commune, nous avons offert une démo pour les familles des résidents.
- Dimanche 19 juillet 2015, 20 adhérents volontaires se sont produits sous un soleil chaud, à Saint-Paul-de-Vézelin, à l'occasion de la fête patronale.
- Samedi 25 juillet 2015 : démo sur le terrain du stade avec les 19 ans.

A la demande, nous nous déplaçons pour faire démonstrations ou spectacle.

• *Des bals et participations locales :*

- Deux dimanches par an, le RDV est donné aux différents clubs amateurs de danses country, dans la grande salle polyvalente, avec cette année un seul après-midi en septembre 2015. C'est un moment qui est apprécié aussi par les non-initiés pour écouter et voir évoluer les danseurs sur de la musique country.
- Nous avons proposé nos traditionnelles gaufres et le café sur notre stand à l'occasion de la foire, le samedi 30 mai. Les passants sont venus nous rejoindre à 10 h pour notre animation.

• *Des rencontres :*

- Nous nous retrouvons, entre adhérentes et adhérents accompagnés des conjoints, voire même amis, pour la soirée galette en janvier et le repas de fin de saison mi-juillet pour clôturer l'année (septembre à juillet). Moments appréciés de tous où nous reprenons les danses apprises.



- Pour cette nouvelle saison 2015/2016, les cours ont repris à la petite salle, le mardi 8 septembre.
- Tant que nous pouvons le faire, nous maintenons les 4 cours par semaine : 2 le mardi, de 19 h 30 à 20 h 30 et de 20 h 45 à 21 h 45 ; 2 le vendredi, de 20 h 15 à 21 h 15 et de 21 h 15 à 22 h 15, pour permettre aux adhérents de venir aux horaires qui leur conviennent et aux cours correspondant le mieux à leur niveau. Il faut savoir qu'il existe 4 niveaux dans la danse country.

Pour 2016, à retenir les animations suivantes :

- Le stand de gaufres et de café pour la foire, samedi 28 mai, avec une nouvelle démonstration.
- Deux après-midi country, les dimanches 22 mai et 25 septembre, à 14 h 30, à la grande salle polyvalente.

Pour tous renseignements, contactez :

Jocelyne Arquillère – tél. : 04.77.63.23.34

Email : milansdanse@laposte.net

Marie-Christine Damian-Farjot – tél. : 04.77.63.27.03

SOCIÉTÉ DE CHASSE « ST HUBERT »

L'année 2015 touche à sa fin, la société compte à ce jour 44 chasseurs.

Catherine Pavallier, nouvelle secrétaire, ainsi que Michel Martin et Nicolas Faverot, nouveaux membres, nous ont rejoints au sein du bureau.

Des battues seront organisées pour finir le plan de chasse. Quant au ball-trap, nous tenons à remercier tous les riverains d'avoir la gentillesse de supporter la nuisance sonore, les propriétaires du site, tous les donateurs de lots et coupes ainsi que la commission des agriculteurs.

Dates à retenir

- Banquet des chasseurs le **dimanche 6 mars** à la salle polyvalente.
- Tir aux pigeons les **samedi 18 et dimanche 19 juin** au lieu-dit Le Passou.



ASSOCIATION FOOTBALL 81

Par ce bulletin municipal, je souhaiterais remercier toutes les personnes qui s'investissent à l'AF81, sans qui ce club ne pourrait pas exister, ainsi que la municipalité de Saint-Just-la-Pendue pour son aide financière annuelle et le prêt des locaux.

Pour la saison sportive 2015-2016, notre équipe 3, coachée par Zinette, a remporté le titre de championne du roannais de 4^e division (la première récompense acquise à ce jour pour cette équipe). Bravo à elle.

Nos équipes 1 et 2 se sont placées en milieu de tableau dans leur championnat respectif. Bravo à elles.

A ce jour, notre club se satisfait de pouvoir accueillir, dans les catégories seniors, des jeunes de notre école de foot et des alentours.

L'AF81 est une grande famille qui ne demande qu'à s'enrichir et s'agrandir : que toutes personnes qui désirent l'accompagner soient les bienvenues. Tout au long de



L'équipe 1 saison 2015-2016 avec les coaches Rémi, Damien et Sylvain.

l'année, l'association anime la vie du village à travers ses manifestations (soirée familiale, concours de pétanque et de belote, tournoi des copains, soupe aux choux).

L'AF81 souhaite à l'ensemble des sanjustois une excellente année 2016.

Vive les jaune et noir et vive l'AF81.

GOAL FOOTBALL

Après une saison 2014-2015 où la présidence fût assurée par Joël Tartarin avec dévouement, l'association GOAL Foot (Gand Olympique Avenir Loire), qui a été créée en 2004 et qui regroupe l'ensemble des jeunes de Saint-Just-la-Pendue, Saint-Symphorien-de-Lay, Saint-Marcel-de-Félines et Neulise, a élu son nouveau président en la personne de Christophe Agullo le 6 juillet dernier. Pour le soutenir dans cette action, voici le nom des membres du bureau : Séverine Combris, vice-présidente – Jean-François Chetail, trésorier et responsable du foot U15 à U19 – Chantal Meritet-Chosson, secrétaire qui est épaulée de Sophie Rondepierre comme vice-secrétaire – Fabienne Beaujeu, responsable des licences – Bérengère Chenaud, responsable animation – Olivier Collanges, responsable du foot animation U7 à U13 – Jean-Pierre Lathuillière, responsable matériel – Thierry Boutillier, responsable communication.

La saison 2015-2016 a commencé sur les chapeaux de roues le 26 juillet dernier. L'association Goal Foot a organisé avec succès un match amical entre 2 équipes de CFA2. Les équipes de Cournon-d'Auvergne et Andrézieux, jouant en CFA2, ont effectué le déplacement en pays roannais sur le terrain de Saint-Just-la-Pendue pour s'opposer sur le tapis vert.

Autre grand moment du début de saison, le tournoi U13 du 5 septembre organisé par Goal Foot sur les infrastructures de Saint-Just-la-Pendue. Ce tournoi a réuni 14 équipes dont celle de Cébazat (Puy-de-Dôme) et du Rhône. Il s'est déroulé dans un très bon esprit de respect et de fair-play, valeurs indispensables que nous souhaitons mettre en avant au niveau du club. Deux équipes de Goal Foot ont fièrement représenté le club, après une finale opposant l'équipe de Loire-Nord contre l'équipe 1 de Goal Foot qui a fini première de sa poule. Ce tournoi s'est achevé par la victoire de nos petits gris aux tirs au but.

Goal Foot, qui a pour but de rassembler les enfants de différents villages de la Cople autour des valeurs sportives,

a pour ambition de mettre en avant, sur cette future saison, le respect, valeur essentielle pour les enfants, les parents ainsi que les dirigeants du club. Des formations au secourisme, à l'encadrement sportif, seront proposées aux éducateurs, une formation à l'arbitrage sera mise en place dès la catégorie U13. Le club a pour projet de rassembler les enfants et les familles autour d'autres activités conviviales pour cette prochaine saison, des sorties seront proposées à chaque catégorie de licenciés.

Goal Foot apprécie le bon partenariat que le club entretient avec la mairie. L'équipe du conseil municipal (M. le Maire, Vincent, Karine... qui nous ont beaucoup aidés), l'équipe des services communaux grâce à qui nos licenciés ont la chance d'évoluer sur une très belle pelouse à Saint-Just-la-Pendue. Nous n'oublions pas, bien sûr, l'AF81 qui nous permet d'utiliser ses locaux et les nombreux bénévoles sanjustois, licenciés, familles de licenciés et grands-parents qui sont toujours présents pour le club.

Le club est toujours à la recherche active de bénévoles pour soutenir et développer ses actions. Goal Foot aurait besoin de nouvelles bonnes volontés pour étoffer son bureau et surtout encadrer les licenciés sur les entraînements. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous êtes intéressés (06.73.56.30.84).



U 13 : Goalfoot 1/ASSE 1 lors de la finale départementale de la Coupe Pitch où nos jeunes « piverts » finiront 9^e club de la Loire et 1^{er} club du Roannais.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS EN 2016

(CONNUES AU 30 NOVEMBRE 2015)

JANVIER

<i>Vendredi 8</i>	Vœux de la municipalité
<i>Dimanche 10</i>	Concours de belote des pompiers
<i>Samedi 16</i>	Galette des rois des anciens
<i>Samedi 30</i>	Galette des rois de Milans Danse

FÉVRIER

<i>Vendredi 5</i>	Journée du sang
<i>Samedi 6</i>	Match de basket de Ste-Colombe-sur-Gand
<i>Dimanche 7</i>	Match de basket de Ste-Colombe-sur-Gand
<i>Samedi 13</i>	Soirée carnaval du sou des écoles

MARS

<i>Samedi 5</i>	Soirée familiale du football
<i>Dimanche 6</i>	Banquet des chasseurs
<i>Samedi 12</i>	Match de basket de Ste-Colombe-sur-Gand
<i>Dimanche 13</i>	Concours de belote de Goal Foot
<i>Samedi 19</i>	Concert de l'harmonie municipale
<i>Dimanche 20</i>	Cérémonie de la FNACA
<i>Samedi 26</i>	Pestacle de la Copler

AVRIL

<i>Samedi 2</i>	Bourse aux vêtements du sou des écoles Concours de boules de l'amicale Représentation du groupe artistique Concours de boules de l'amicale
<i>Dimanche 3</i>	Représentation du groupe artistique
<i>Samedi 9</i>	Représentation du groupe artistique
<i>Dimanche 10</i>	Représentation du groupe artistique
<i>Vendredi 15</i>	Représentation du groupe artistique
<i>Samedi 16</i>	Foire Bio Espoir-Santé-Harmonie
<i>Dimanche 17</i>	Marche Espoir-Santé-Harmonie et foire Bio
<i>Samedi 23</i>	2 demi-finales U15 coupe inter-sports
<i>Dimanche 24</i>	Loto du club de l'amitié
<i>Samedi 30</i>	Championnat de tennis

MAI

<i>Dimanche 1^{er}</i>	Championnat de tennis
<i>Vendredi 6</i>	Journée du sang
<i>Samedi 7</i>	Championnat de tennis
<i>Du jeudi 5 au dimanche 8</i>	Jumelage en Allemagne
<i>Dimanche 8</i>	Défilé et cérémonie commémorative Championnat de tennis
<i>Samedi 14</i>	Championnat de tennis
<i>Dimanche 15</i>	Championnat de tennis Fête des classes
<i>Vendredi 20</i>	Concours de pétanque de Goal Foot
<i>Samedi 21</i>	Vente de gaufres du sou des écoles Championnat de tennis
<i>Dimanche 22</i>	Après-midi country Championnat de tennis
<i>Samedi 28</i>	Foire – stand de gaufres de Milans Danse Championnat de tennis
<i>Dimanche 29</i>	Championnat de tennis

JUIN

<i>Samedi 4</i>	Championnat de tennis
<i>Dimanche 5</i>	Championnat de tennis

<i>Samedi 18</i>	Ball-trap de la chasse
<i>Dimanche 19</i>	Ball-trap de la chasse
<i>Samedi 25</i>	Concours de boules de l'amicale Fête de l'école

JUILLET

<i>Vendredi 8</i>	Casse-croûte de Milans Danse
<i>Jeudi 14</i>	Fête Nationale
<i>Samedi 16</i>	Tournoi de football des copains
<i>Vendredi 22</i>	Concours de pétanque du football

AOÛT

<i>Mardi 2</i>	Concours de boules de l'amicale
<i>Mercredi 24</i>	Pique-nique de la FNACA
<i>Vendredi 26</i>	Journée du sang

SEPTEMBRE

<i>Samedi 3</i>	Fête patronale
<i>Dimanche 4</i>	Fête patronale
<i>Lundi 5</i>	Concours de pétanque du sou des écoles
<i>Vendredi 23</i>	Assemblée générale de Milans Danse
<i>Dimanche 25</i>	Après-midi country

OCTOBRE

<i>Samedi 8</i>	Championnat de tennis
<i>Dimanche 9</i>	Championnat de tennis Concours de belote de Goal Foot
<i>Samedi 15</i>	Repas des anciens Championnat de tennis
<i>Dimanche 16</i>	Championnat de tennis
<i>Samedi 22</i>	Championnat de tennis
<i>Dimanche 23</i>	Championnat de tennis
<i>Samedi 29</i>	Foire d'automne Championnat de tennis
<i>Dimanche 30</i>	Championnat de tennis

NOVEMBRE

<i>Samedi 5</i>	Championnat de tennis
<i>Dimanche 6</i>	Championnat de tennis Loto du jumelage
<i>Vendredi 11</i>	Défilé et cérémonie commémorative
<i>Dimanche 13</i>	Concours de belote du football
<i>Vendredi 18</i>	Journée du sang
<i>Dimanche 20</i>	Choucroute de la FNACA
<i>Dimanche 27</i>	Concours de belote du sou des écoles

DÉCEMBRE

<i>Samedi 3</i>	Sainte Barbe des pompiers Vente de boudins du sou des écoles
<i>Samedi 10</i>	Vin chaud des sapeurs-pompiers Arbre de Noël de la municipalité Soupe aux choux du football Tournoi de Noël du tennis enfants
<i>Samedi 17</i>	Distribution des colis de Noël aux anciens Tournoi de Noël du tennis adultes
<i>Dimanche 18</i>	Tournoi de Noël du tennis adultes
<i>Vendredi 23</i>	Arbre de Noël de l'imprimerie Chirat